

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTE ANNUELS)

GROUPE DANONE

Société anonyme au capital de 132 117 595 €.
Siège social : 17, boulevard Haussmann, 75009 Paris.
552 032 534 R.C.S. Paris.

A. — Comptes sociaux.

Arrêtés par le conseil d'administration dans sa séance du 14 février 2006 et soumis à l'assemblée générale des actionnaires (probablement réunie sur seconde convocation) du 27 avril 2006. Ces comptes provisoires ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

I – Compte de résultat.

(En millions d'euros.)

	Notes	2004	2005
Chiffre d'affaires net		140	132
Autres produits		40	29
Total des produits d'exploitation		180	161
Frais de personnel	8	- 144	- 144
Autres charges d'exploitation		- 253	- 250
Total des charges d'exploitation		- 397	- 394
Résultat d'exploitation		- 217	- 233
Produits de participation		580	1 125
Intérêts et produits assimilés		30	27
Intérêts et charges assimilées		- 20	- 14
Autres charges et produits financiers		4	5
Résultat financier	9	594	1 143
Résultat courant avant impôt		377	910
Résultat exceptionnel	10	- 46	- 296
Impôts sur les bénéfices	11	92	196
Résultat de l'exercice		423	810

II – Bilan au 31 décembre 2005.

(En millions d'euros.)

Actif	Notes	2004		2005	
		Montants nets	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets
Immobilisations incorporelles		1	18	- 16	2
Immobilisations corporelles		14	15	- 6	9
Titres de participation		3 251	5 553	- 1 284	4 269

Autres immobilisations financières		904	1 373	- 251	1 122
Immobilisations financières	2	4 155	6 926	- 1 535	5 391
Actif immobilisé		4 170	6 959	- 1 557	5 402
Créances	3	1 444	188	-	188
Valeurs mobilières de placement		5	-	-	-
Disponibilités		28	1	-	1
Actif circulant		1 477	189	-	189
Comptes de régularisation		25	30	-	30
Total de l'actif		5 672	7 178	- 1 557	5 621

Passif	Notes	2004	2005	
		(après répartition)	(avant répartition)	(après répartition)
Capital	4	134	132	132
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4	56	40	40
Ecart de réévaluation	4	4	4	4
Réserves		2 870	2 601	2 601
Report à nouveau		1 334	1 360	1 721
Résultat de l'exercice		-	810	-
Capitaux propres		4 398	4 947	4 498
Provisions pour risques et charges		1	-	-
Dettes financières		754	74	74
Autres dettes	5	519	600	1 049
Total du passif	6	5 672	5 621	5 621

III – Annexe aux comptes sociaux.

Note 1 – Règles et méthodes comptables.

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles. – Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires inclus) et sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées :

Constructions	15 à 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	8 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	4 à 10 ans
Progiciels	1 an

Immobilisations financières. – Constituent des titres de participation, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice ou d'en avoir le contrôle. Les titres ne répondant pas à cette définition sont classés en autres immobilisations financières.

Les titres de participation sont comptabilisés au plus bas de leur coût d'acquisition (hors frais accessoires d'acquisition) et de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de différents critères, dont la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité devient durablement inférieure à leur valeur comptable.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation, ainsi que les résultats de cession de titres de participation, sont comptabilisés en charges et produits exceptionnels.

Les actions Groupe Danone détenues dans le cadre des autorisations données par l'assemblée générale sont valorisées à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée, le cas échéant, sur les actions n'ayant pas vocation à être annulées lorsque la valeur d'inventaire (évaluée au cours moyen du dernier mois de l'exercice ou sur la base des prix d'attribution dans le cas d'options d'achat d'actions attribuées) est inférieure à la valeur comptable.

Créances. – Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises. – Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des

dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan dans le poste « Compte de régularisation ». Les pertes latentes de change non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs mobilières de placement. — La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires d'acquisition. Les valeurs mobilières sont évaluées, pour chaque catégorie de titres de même nature, au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur de marché.

Provisions pour risques et charges. — Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Note 2 -Immobilisations financières.

(En millions d'euros)	2 004	2 005
Participations	3 251	4 269
Autres immobilisations financières	904	1 122
Total	4 155	5 391

Participations. — Les principaux mouvements de l'exercice concernent :

— l'acquisition, pour 77 millions d'euros, d'une participation complémentaire de 3,22 % dans Danone Asie, société holding détenant les participations du Groupe Danone dans la zone Asie-Pacifique,

— la création de Holding Européenne de Boissons, société holding à laquelle la société a apporté certaines de ses participations dans les activités boissons, pour une valeur totale de 564 millions d'euros, — et l'acquisition de la société Danone Finance Benelux pour 400 millions d'euros.

Autres immobilisations financières. — Les autres immobilisations financières comprennent des prêts, des dépôts et cautionnements, des titres immobilisés hors titres de participation, ainsi que des actions propres Groupe Danone.

Actions propres. — Les variations des actions propres détenues par la société s'analysent comme suit :

— 9 125 430 actions propres ont été achetées dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales des 15 avril 2004 et 22 avril 2005,

— 4 600 000 actions propres ont été annulées le 22 avril 2005,

— 2 138 320 actions propres ont été cédées aux salariés suite à l'exercice d'options d'achat d'actions.

A la suite de ces opérations, au 31 décembre 2005, la société détient 16 833 769 actions propres.

Autres titres immobilisés. — En 2005, la société a acquis pour un prix de 251 millions d'euros 100 % des titres de SWH, Inc. suite à l'exercice par le groupe Suntory de l'option de vente qui lui avait été consenti. Dans le cadre de la cession par le groupe, en novembre 2005, de ses activités HOD aux Etats-Unis, ces titres ont été intégralement provisionnés, résultant en une perte exceptionnelle de 251 millions d'euros (voir note 10). Ces titres sont classés en autres immobilisations financières, la société SWH, Inc. ayant vocation à être liquidée dans un futur proche.

Note 3 -Créances.

Ce poste comprend principalement des créances de la société sur ses filiales et participations. La baisse enregistrée entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 résulte principalement de la diminution du compte courant avec la société Danone Finance, suite notamment aux acquisitions de participations décrites en note 2. Les créances ont majoritairement une maturité inférieure à un an.

Note 4 -Capital, primes d'émission, de fusion, d'apport.

(En millions d'euros)	Capital		Primes
	Nombre de titres	Montant	Montant
Au 31 décembre 2004	268 095 520	134	56
Mouvements :			
Réduction du capital par annulation d'actions	- 4 600 000	- 2	- 56
Levées d'options de souscription d'actions	34 940	—	—
Augmentation de capital réservée au Plan d'Epargne Entreprise	704 730	—	40
Au 31 décembre 2005	264 235 190	132	40

Note 5 -Dettes financières.

Analyse par nature :

(En millions d'euros)	2004	2005
Emprunts obligataires convertibles	624	70
Autres emprunts obligataires	130	—

Autres dettes financières	-	4
Total	754	74

Emprunts obligataires convertibles . – La société a émis en juin 2001 un emprunt obligataire, au taux de 1,20 % l'an, pour un montant de 1 000 millions d'euros. Cet emprunt obligataire était représenté par 5 076 142 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes d'une valeur nominale unitaire de 197 euros. Dans le cadre des options de remboursement anticipées prévues dans le contrat d'émission, la société a procédé au remboursement anticipé de 1 906 311 obligations d'un montant nominal de 376 millions euros le 19 juin 2003, de 3 750 obligations d'un montant nominal de 0,7 million d'euros le 19 juin 2004 et de 2 812 194 obligations d'un montant nominal de 555 millions d'euros le 19 juin 2005. A l'issue de ces remboursements, au 31 décembre 2005, le montant nominal de l'emprunt s'élève à 70 millions euros, représenté par 353 887 obligations. — Le 2 janvier 2006, conformément aux dispositions du contrat d'émission qui prévoient la possibilité d'un remboursement anticipé si le nombre d'obligations en circulation devient inférieur à 10 % du nombre d'obligations émises, la société a procédé au remboursement anticipé des 353 887 obligations encore en circulation.

Autres emprunts obligataires . – Au cours de l'exercice 2005, la société a procédé au remboursement au pair des emprunts obligataires indexés sur le cours de l'action Groupe Danone, dont 100 millions d'euros au titre de l'emprunt BNP Paribas 1,34 % 2002 et 30 millions d'euros au titre de la seconde tranche de l'emprunt BNP Paribas 0,56 % 2003. Au 31 décembre 2005, la société a totalement remboursé ses emprunts obligataires indexés.

Analyse par échéances :

(En millions d'euros)	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an et 5 ans au plus
Emprunts obligataires convertibles	70	70	—
Autres dettes financières	4	4	—
Total	74	74	—

Note 6 -Autres dettes.

Au 31 décembre 2005, ce poste inclut principalement les dettes de la société vis-à-vis de filiales et participations, dont un compte courant avec la société Danone Finance Irlande d'un montant de 447 millions d'euros. Dans le bilan après répartition, ce poste inclut également le dividende à payer au titre de l'exercice 2005 pour un montant de 449 millions d'euros. Les autres dettes ont majoritairement une maturité inférieure à un an.

Note 7 -Engagements financiers.

La société ou ses filiales se sont engagés à acquérir les participations détenues par des tiers actionnaires dans certaines participations directes ou indirectes de la société, au cas où ceux-ci souhaiteraient exercer leur option de vente. Le prix d'acquisition éventuel est généralement fonction de la rentabilité et de la situation financière de la société concernée à la date d'exercice de l'option de vente. Au 31 décembre 2005, ces engagements financiers sont estimés à environ 2,9 milliards d'euros pour l'ensemble du groupe et aucun investissement financier significatif à ce titre n'est actuellement considéré comme probable, hormis l'exercice en 2006 des options relatives à Danone Asie, Danone Roumanie (Produits Laitiers Frais – Roumanie) et Bolshevik (Biscuits – Russie) pour un montant total de 120 millions d'euros. Au 31 décembre 2005, les avals, cautions et autres garanties données se montent à 3 838 millions d'euros et concernent des garanties données à la société Danone Finance. Les engagements de loyer s'élèvent quant à eux à 63 millions d'euros.

Les engagements au titre de compléments de retraites garanties, évalués selon la méthode actuarielle rétrospective, s'élèvent à 205 millions d'euros au 31 décembre 2005 après prise en compte des sommes disponibles dans les fonds. Concernant le régime de retraite réservé aux directeurs, l'engagement de la société et la valeur des actifs disponibles dans le fonds s'élèvent respectivement à 212 millions d'euros et 21 millions d'euros au 31 décembre 2005. Les lignes de crédits bancaires moyen terme autorisées et non utilisées s'élèvent à 975 millions d'euros.

Diverses procédures judiciaires ou arbitrales ont été introduites contre la société ou ses filiales dans le cadre de la marche normale de ses affaires, en particulier suite à des garanties données lors de cessions intervenues depuis 1997. Des dommages et intérêts sont demandés dans le cadre de certaines de ces procédures et des provisions sont constituées chaque fois qu'une perte semble probable et quantifiable.

Note 8 -Rémunérations et effectifs.

Rémunérations des organes de direction et d'administration. – Les rémunérations allouées aux organes de direction se sont élevées à 8,3 millions d'euros en 2005.

Les jetons de présence versés aux administrateurs en 2005 se sont élevés à 0,3 millions d'euros et figurent dans le poste [U+x0093]Autres charges d'exploitation[U+x0094].

Effectif moyen

	2004	2005
Cadres	528	540
Agents de maîtrise et techniciens	135	134
Employés	48	39
Total	711	713

Note 9 -Résultat financier.

Les produits financiers comprennent essentiellement les dividendes reçus des participations détenues par la société. En 2005, ces dividendes s'élèvent à 1 125 millions d'euros contre 580 millions d'euros en 2004, et comprennent principalement un dividende reçu de la société Compagnie Gervais Danone pour 950 millions d'euros.

Les charges financières comprennent principalement les intérêts versés sur les emprunts obligataires.

Note 10 -Résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2005 comprend principalement (i) une perte exceptionnelle de 251 millions d'euros réalisée dans le cadre de la cession des activités HOD détenues par le groupe aux États-Unis (voir note 2), et (ii) des provisions pour dépréciation des titres de participation, dont 21 millions d'euros relatifs à la participation dans la société Roncevaux et 18 millions d'euros relatifs à la participation dans la société Bialim.

Note 11 -Impôt sur les bénéfices.

Régime intégré. – Groupe Danone forme avec les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe intégré fiscalement. La société a signé une convention relative aux modalités d'application de l'intégration fiscale, en conformité avec les règles fixées par l'administration fiscale, avec certaines des sociétés qui ont opté pour ce régime. Cette convention ne prévoit pas le versement par groupe Danone à ses filiales intégrées des économies d'impôt réalisées en raison de leurs déficits fiscaux, dans l'hypothèse où ces dernières deviendraient bénéficiaires fiscalement ou quitteraient le groupe intégré.

Le profit d'impôt inscrit au compte de résultat provient de l'excédent des impôts versés par les filiales bénéficiaires par rapport à la charge d'impôt résultant de l'intégration fiscale et des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs.

Figure ci-dessous la liste des sociétés entrant dans le champ de l'intégration fiscale 2005 :

- Alfabanque ;
- Arcil ;
- Bialim ;
- Blanrim ;
- Blédina ;
- C.C.M.A. ;
- Celaco ;
- Compagnie Financière Belin ;
- Compagnie Gervais Danone ;
- Daninvest.com ;
- Danone ;
- Danone Finance ;
- Danone International Brands Antilles Guyane ;
- Danone International Brands Océan Indien ;
- Danone Vitapole ;
- Et Votre Corps Sourit ;
- Générale Agro-Alimentaire de Participations ;
- Finalim III ;
- Finalim IV ;
- Générale Biscuit ;
- Groupe Danone ;
- Ingetec ;
- Lu France ;
- Menervag ;
- Produits Laitiers Frais Est Europe ;
- Produits Laitiers Frais Nord Europe ;
- Produits Laitiers Frais Sud Europe ;
- Société anonyme des eaux minérales d'Evian ;
- Société des eaux minérales de Renlaigue ;
- Société des eaux de Mont Roucous ;
- Société des eaux de Volvic ;
- Sources du Mont-Dore en Auvergne
- Step St Just.

Situation fiscale latente. – Au 31 décembre 2005, le montant des moins-values à long terme s'élève à 1 409 millions d'euros, utilisables uniquement jusqu'au 31 décembre 2006 en cas de plus-value à long terme réalisées en France.

Note 12 -Transactions et soldes avec les entreprises liées.

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2004	2005
Autres créances	1 425	84
Autres dettes	12	473
Produits d'exploitation	125	120
Charges d'exploitation	27	- 40
Produits financiers	607	1 141
Charges financières		- 8

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 décembre 2005.

(En millions d'euros.)

	Nombre de titres	Valeur nette comptable au 31/12/05
1. Participations françaises :		
Alfabanque	249 994	31
Bialim	1 251 850	4
Blédina	735 026	15
Compagnie Gervais Danone	33 440 034	1 121
Danone Finance	612 553	23
Générale Biscuit	29 343 448	672
Holding Européenne de Boissons	28 178 588	564
Ste Anonyme des Eaux Minérales d'Evian	696 084	29
Ste des Eaux Minérales de Renlaigue	2 708	1
Ste des Eaux de Mont Roucous	10 500	10
Sources du Mont Dore en Auvergne	249 267	25
Total des participations françaises		2 495
2. Participations étrangères :		
Bhpl	144 830 596	159
Danone Asia	701 114 726	651
Danone Finance Benelux	72 464	400
Danone Finance Netherlands	800 000	67
Roncevaux S.p.A	80 000 000	121
Mecaniver	1 776 542	262
Opavia Lu	3 122 394	83
Sifit	23 775 000	31
Total des participations étrangères		1 774
Total des participations		4 269
3. Titres immobilisés et autres immobilisations financières :		
Actions propres	16 833 769	1 115
Swh, inc	100	–
Total des titres immobilisés et autres immobilisations financières		1 115
Total général		5 384

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société relatifs aux cinq dernières années.

	2001	2002	2003	2004 (1)	2005
Capital en fin d'exercice :					
Capital social (en euros)	141 033 427	137 335 122	134 975 493	134 047 760	132 117 595
Nombre d'actions émises	141 033 427	137 335 122	134 975 493	268 095 520	264 235 190
Nombre d'obligations convertibles :					
Valeur nominale : 197 euros	5 076 142	5 076 142	3 169 831	3 166 081	353 887
Opérations et résultats de l'exercice (en millions d'euros) :					
Chiffre d'affaires hors taxes	127	131	110	140	132
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	998	2 541	134	448	885
Impôt sur les bénéfices (profit)	126	105	111	92	196
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	587	2 120	191	423	810

Montant des bénéfices distribués	291	316	328	362	449
Résultats par action (en euros) :					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	7,97	19,27	1,82	2,01	4,09
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	4,16	15,44	1,42	1,58	3,07
Dividende versé à chaque action	2,06	2,30	2,45	1,35	1,70
Personnel :					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	637	693	720	711	713
Montant de la masse salariale (en millions d'euros)	75	87	96	100	98
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, [U+009c]uvres sociales, etc.) (en millions d'euros)	30	32	36	44	46

(1) La valeur nominale de l'action a été divisée par deux en juin 2004

Filiales et participations.

Informations financières (en millions d'euros) :

Filiales et participations	Capital (1)	Autres capitaux propres (1) (3)	Quote part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaire hors taxes du dernier exercice écoulé (2)	Bénéfice ou perte du dernier exercice (2)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
1) Renseignements détaillés :									
A – Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)									
I – Valeurs françaises :									
Alfabanque	5	57	83	31	31			1	
Bialim	25	- 3	100	50	4			- 18	
Bledina	20	81	55	15	15		565	103	30
Cie gervais danone	843	- 342	100	1 121	1 211			1 070	950
Danone Finance	10	91	100	23	23	3 838		- 41	1
Générale Biscuit	455	- 158	100	672	672			33	
Holding européenne de boissons	564	-	100	564	564			-	
S.a.e.m.e	11	105	100	29	29		1 429	82	93
Société des Eaux minérales de Renlaigue			100	1	1				
Société des Eaux de Mont Roucoux			100	10	10			12	1
Sources du Mont Doré en Auvergne	1		100	25	25		29	3	
2 – Valeurs étrangères :									
Bhpl	122	90	61	159	159				
Danone Asia	516	293	69	651	651			11	
Danone Finance Benelux	181	195	100	400	400			22	
Danone Finance Netherlands	8	57	100	94	67			1	
Roncevaux SPA	80	43	100	1 317	121			2	19
Mecaniver	140	100	100	262	262			125	
Opavia Lu	21	10	100	83	83		158	17	18
B – Participations :									
10 à 50 % au moins du capital détenu par la société									
Valeurs étrangères :									
Sifit	19	79	25	47	31			1	

- 1) Les montants relatifs aux sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture
 (2) Les montants relatifs aux sociétés étrangères sont convertis au taux moyen de l'année
 (3) Hors résultats de l'exercice

B – Comptes consolidés.

Arrêtés par le conseil d'administration dans sa séance du 14 février 2006 et soumis à l'assemblée générale des actionnaires (probablement réunie sur seconde convocation) du 27 avril 2006. Ces comptes provisoires ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Résultats consolidés.

(En millions d'euros)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2 004	2 005
Chiffre d'affaires net		12 273	13 024
Coût des produits vendus		- 6 223	- 6 644
Frais sur vente		- 3 108	- 3 331
Frais généraux		- 976	- 1 017
Frais de recherche et de développement		- 129	- 123
Autres produits et charges	20	- 229	- 171
Résultat opérationnel courant		1 608	1 738
Autres produits et charges opérationnels	21	- 49	- 32
Résultat opérationnel		1 559	1 706
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		55	88
Coût de l'endettement financier brut		- 149	- 189
Coût de l'endettement financier net	22	- 94	- 101
Autres produits et charges financiers	22	104	- 9
Résultat avant impôts		1 569	1 596
Impôts sur les bénéfices	23	- 428	- 473
Résultat des sociétés intégrées		1 141	1 123
Résultats des sociétés mises en équivalence	6	- 550	44
Résultat net avant résultat des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession		591	1 167
Résultat net d'impôt des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	3	47	504
Résultat net		638	1 671
Part du Groupe		449	1 464
Part des intérêts minoritaires		189	207

Résultat par action (Note 13).

En euros, excepté nombre d'actions	2004	2005
Nombre d'actions retenues pour le calcul :		
Du résultat net	250 671 990	246 038 406
Du résultat net dilué	257 530 982	250 280 950
Résultat net part du Groupe	1,79	5,95

Résultat net part du Groupe dilué	1,79	5,87
-----------------------------------	------	------

Bilans consolidés au 31 décembre 2005.

(En millions d'euros.)

Actif	Notes	2004	2005
Marques		1 156	967
Autres immobilisations incorporelles nettes		197	194
Ecart d'acquisition nets		3 847	4 120
Immobilisations incorporelles nettes	4	5 200	5 281
Immobilisations corporelles nettes	5	2 636	2 944
Titres mis en équivalence	6	1 961	1 256
	7	244	263
Prêts à plus d'un an	8	312	330
Autres immobilisations financières	9	198	283
Impôts différés	23	101	250
Actifs non courants		10 652	10 607
Stocks	10	597	629
Clients et comptes rattachés	11	1 426	1 503
Autres comptes débiteurs	11	562	701
Prêts à moins d'un an		40	53
Valeurs mobilières de placement	12	2 200	2 413
Disponibilités		466	576
Actifs détenus en vue de leur cession	3	136	243
Actifs courants		5 427	6 118
Total de l'actif		16 079	16 725

Passif	Notes	2004	2005
Capital (composé d'actions au nominal de 50 cents d'euro, nombre d'actions émises : 2005 : 264 235 190 ; 2004 : 268 095 520)		134	132
Primes		259	244
Bénéfices accumulés		4 850	5 728
Défauts de conversion		- 97	258
Actions propres		- 918	- 1 149
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		28	67
Capitaux propres (part du Groupe)		4 256	5 280
Intérêts minoritaires		250	341
Capitaux propres		4 506	5 621
Dettes financières non courantes	15	6 677	5 692
Provisions pour retraites	16	328	324
Impôts différés	23	423	293
Autres dettes non courantes	17	364	235
Passifs non courants		7 792	6 544
Fournisseurs et comptes rattachés	18	1 632	1 814
Autres comptes créditeurs	18	1 550	1 843
Dettes financières courantes	15	527	869

Passifs détenus en vue de leur cession		72	34
Passifs courants		3 781	4 560
Total du passif		16 079	16 725

Tableaux consolidés d'analyse de la variation de trésorerie.

	Notes	2004	2005
Résultat net		449	1 464
Part des intérêts minoritaires dans les bénéfices des sociétés intégrées		189	207
Résultat net des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession		- 47	- 504
Résultats des sociétés mises en équivalence		550	- 44
Dotations aux amortissements		481	478
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		45	45
Autres ressources (emplois sans impact sur la trésorerie)	26	- 93	70
Marge brute d'autofinancement		1 574	1 716
Variation des stocks		- 70	- 17
Variation des créances clients		- 27	- 87
Variation des dettes fournisseurs		143	123
Variation des autres comptes débiteurs et créditeurs		74	112
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement		120	131
Trésorerie provenant de l'exploitation		1 694	1 847
Investissements industriels		- 520	- 607
Investissements financiers nets de la trésorerie acquise	26	- 98	- 636
Cessions et réalisations d'actifs – y compris endettement des sociétés cédées à la date de cession	26	650	1 659
Variation nette des prêts et autres valeurs immobilisées		130	- 134
Variation de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession		52	30
Trésorerie provenant des opérations d'investissement/désinvestissement		214	312
Augmentation du capital et des primes		38	61
Acquisition d'actions propres (nette de cessions)		- 213	- 558
Dividendes versés aux actionnaires de Groupe Danone et aux minoritaires des sociétés intégrées		- 456	- 489
Variation nette des dettes financières non courantes		- 290	- 715
Variation nette des dettes financières courantes		- 536	- 191
Variation des valeurs mobilières de placement		- 415	- 210
Trésorerie affectée aux opérations de financement		- 1 872	- 2 102

Incidence des variations de taux de change		- 21	53
Variation globale de la trésorerie		15	110
Disponibilités au 1er janvier		451	466
Disponibilités au 31 décembre		466	576
Informations complémentaires			
Flux de trésorerie liés au paiement :			
D'intérêts financiers bruts		152	172
D'impôts sur les bénéfices		439	424

Tableaux de variation des capitaux propres consolidés.

	En nombre d'actions*		En millions d'euros								
	Composant le capital	En circulation	Capital	Primes	Bénéfices accumulés	Différences de conversion	Actions propres	Résultats enregistrés en capitaux propres	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 1er janvier 2004	269 950 986	253 137 534	135	377	4 681	-	— 862	59	4 390	253	4 643
Différences de conversion						— 97			— 97	— 24	— 121
Réévaluation des titres non consolidés								— 33	— 33	-	— 33
Couvertures de flux de trésorerie							2	2		-	2
Résultats enregistrés directement en capitaux propres						— 97		— 31	— 128	— 24	— 152
Résultat de l'exercice 2004					449				449	189	638
Total des produits et charges de l'exercice 2004					449	— 97		— 31	321	165	486
Augmentation de capital	744 534	744 534		38					38	-	38
Réduction de capital	— 2 600 000	2 600 000	— 1	— 156					— 157	— 1	— 158
Variation des actions propres		515 267					— 56		— 56	-	— 56
Dividendes distribués					— 308				— 308	— 147	— 455
Variations de périmètre									-	— 4	— 4
Options d'achat d'actions					28				28	-	28
Options de vente accordées aux intérêts minoritaires									-	— 16	— 16
Situation au 31 décembre 2004	268 095 520	250 766 801	134	259	4 850	— 97	— 918	28	4 256	250	4 506
Différences de conversion					— 5	355			350	51	401
Réévaluation des titres non consolidés								45	45		45
Couvertures de flux de trésorerie								— 6	— 6		— 6
Résultats enregistrés directement en capitaux propres					— 5	355		39	389	51	440
Résultat de l'exercice 2005						1 464			1 464	207	1 671
Total des produits et charges de l'exercice 2005						1 459	355		39	1 853	258
Augmentation de capital	739 670	739 670	0	40					40	21	61

Réduction de capital	— 4 600 000	4 600 000	— 2	— 55	— 270			— 327		— 327
Variation des actions propres	0	2 387 110					— 231	— 231		— 231
Dividendes distribués					— 334			— 334	— 155	— 489
Variation de périmètre					23			0	— 24	— 24
Options d'achat d'actions								23		23
Options de vente accordées aux intérêts minoritaires								0	— 9	— 9
Situation au 31 décembre 2005	264 235 190	244 519 361	132	244	5 728	258	— 1 149	67	5 280	341
										5 621

* Après prise en compte de la division du nominal de l'action intervenue le 15 juin 2004.

Au 31 décembre 2005, le nombre d'actions Groupe DANONE détenues par la société et ses filiales s'élevait à 19 715 829 – 17 328 719 au 31 décembre 2004.

Annexes aux comptes consolidés.

Note 1 – Principes comptables.

Les comptes consolidés de Groupe Danone et de ses filiales – "le Groupe" au titre de l'exercice 2005 sont établis en conformité avec le référentiel « IFRS » – International Financial Reporting Standards tel qu'adopté par l'Union Européenne. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration de Groupe Danone le 14 février 2006.

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2004 avaient été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés – Règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés. Afin d'assurer la comparabilité avec les comptes présentés au titre de l'exercice 2005, les comptes de l'exercice 2004, tels que présentés ci-dessus, ont été retraités pour les rendre conformes aux IFRS. Les principales différences entre les principes comptables généralement admis en France et les IFRS sont présentées dans la Note 31 ci-dessous.

La mise en [U+x009c]uvre des IFRS occasionne des différences avec l'application des méthodes d'évaluation et de présentation préconisées par les principes comptables généralement admis aux États-Unis. Un rapprochement détaillé entre le résultat net et les capitaux propres apparaissant dans les comptes consolidés et les mêmes agrégats établis selon les normes américaines figure dans le paragraphe 20. 1. 4 du présent document de référence.

1. Première application de nouveaux textes comptables – En 2004, l'IFRIC a adopté l'interprétation IFRIC 4, déterminer si un accord contient un contrat de location. Cette interprétation exige que les contrats ne prenant pas la forme légale de contrats de location mais contenant le droit d'utiliser un actif soient analysés afin de déterminer s'ils contiennent un contrat implicite de location de l'actif. Le cas échéant, ce contrat de location doit être analysé afin de déterminer s'il s'agit d'un contrat de location simple ou d'un contrat de location financement. Cette interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, avec une application anticipée possible. L'application de cette interprétation par le Groupe à compter du 1er janvier 2006 ne devrait pas avoir d'effet significatif sur ses résultats et sa situation financière.

En août 2005, l'IASB a adopté la norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir. Cette norme, qui traite des informations à fournir au titre des instruments financiers, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 avec une application anticipée encouragée. Le Groupe n'a pas anticipé l'application de cette norme au 31 décembre 2005.

En avril 2005, l'IASB a adopté un amendement à la norme IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, portant sur la couverture de flux de trésorerie intra-groupe. Cet amendement permet de couvrir certaines transactions futures intra-groupe dont le caractère est hautement probable.

Cet amendement s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, avec une application anticipée encouragée. L'application de cette interprétation par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2006 ne devrait pas avoir d'effet significatif sur ses résultats et sa situation financière.

En juin 2005, l'IASB a adopté un amendement à la norme IAS 39 portant sur l'option juste valeur. Cet amendement permet de valoriser certains instruments financiers à leur juste valeur et d'enregistrer les variations de juste valeur dans le compte de résultat. Cet amendement s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, avec une application anticipée encouragée. L'application de cet amendement par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2006 ne devrait pas avoir d'effet sur ses résultats et sa situation financière.

2. Principes de consolidation – Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales importantes dont le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le Groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une société lorsqu'il a la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de cette société, indépendamment de son pourcentage de participation. Ainsi, certaines sociétés listées dans le périmètre figurant en Note 32 sont-elles consolidées par intégration globale bien que le Groupe détienne un pourcentage de contrôle inférieur ou égal à 50 %. L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe – "Part du Groupe" étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires – "Intérêts minoritaires".

Les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint, sont mises en équivalence selon la méthode par palier. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société associée ou contrôlée conjointement, y compris les résultats de l'exercice.

Les titres détenus dans des sociétés qui, bien que répondant aux critères exposés ci-dessus, ne sont pas comprises dans le périmètre de consolidation, figurent en titres de participation. La consolidation de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé – y compris les dividendes sont éliminés.

3. Traduction des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères :

– Traduction des opérations en devises : Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans la rubrique "Autres produits et charges" du compte de résultat, à l'exception – i de ceux relatifs à des transactions ayant la nature d'investissements à long terme dans des sociétés

du Groupe et – ii de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste "Différences de conversion" des capitaux propres consolidés.

– Conversion des états financiers des sociétés étrangères : Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice et leurs comptes de résultat sont convertis en euros en utilisant pour chaque devise le cours moyen de la période. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

4. Immobilisations incorporelles :

– Ecarts d'acquisition : Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs et passifs acquis évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis représente l'écart d'acquisition. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecarts d'acquisition nets » pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur au minimum une fois par an – voir ci-dessous.
Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

– Marques et autres immobilisations incorporelles : Les marques acquises, individualisables, de valeur importante et durable, soutenues par des dépenses de publicité et dont la durée de vie est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Marques ». Leur évaluation, généralement effectuée avec l'aide de consultants spécialisés, tient compte en particulier de leur notoriété et de leur contribution aux résultats. Ces marques, qui bénéficient d'une protection juridique, ne font pas l'objet d'amortissement. Les autres marques acquises dont la durée de vie est considérée comme limitée sont inscrites au bilan dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles nettes ». Elles sont amorties sur leur durée de vie estimée, laquelle n'excède pas quarante ans.

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles nettes » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie économique estimées, lesquelles n'excèdent pas quarante ans.

– Suivi de la valeur des immobilisations incorporelles : La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles devient durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée, notamment, sur la base de multiples de résultats ou des flux de trésorerie prévisionnels actualisés de l'Unité Génétratrice de Trésorerie – »UGT» à laquelle se rattachent les immobilisations testées. Les UGT correspondent à des filiales ou à des regroupements de filiales appartenant à un même pôle d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans d'affaire des UGT couvrant les cinq prochains exercices, et au-delà de cet horizon, ils sont extrapolés par application d'un taux de croissance perpétuelle spécifique à chaque UGT. Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation par application d'un coût moyen pondéré du capital déterminé en fonction des pays dans lesquels l'UGT étudiée opère. La valeur vénale correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché.

5. Immobilisations corporelles - Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

Les immobilisations acquises au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan lorsque le contrat transfère au Groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. La valeur inscrite au bilan correspond au montant le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des loyers futurs. L'évaluation du niveau de risque transféré s'effectue au travers de l'analyse des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer le coût de production d'immobilisations pendant la période précédant leur mise en exploitation sont considérés comme partie intégrante du coût de revient des immobilisations.

- Amortissement : Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des actifs :
- Constructions : 15 à 40 ans
- Matériels, mobiliers, installations : 6 à 15 ans
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans

Suivi de la valeur des immobilisations corporelles

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le Groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation – ou du groupe d'actifs auquel elle appartient. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation – ou du groupe d'actifs auquel elle appartient dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le Groupe. La valeur vénale correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

– Emballages consignés : Les emballages commerciaux consignés sont évalués à leur coût de revient. Sur la base des statistiques propres à chaque société, ils sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte des deux durées suivantes :

- la durée de vie physique qui est fonction des taux de casses interne et externe et de l'usure de l'emballage ;
- et, la durée de vie commerciale de l'emballage qui prend en compte les changements d'emballages prévus ou probables.

Lors du changement du taux de consignation, la dette de consignation est évaluée sur la base du nouveau taux. La perte éventuelle est enregistrée dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel elle est constatée.

6. Titres de participation - Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont traités comme des titres disponibles à la vente. Ils sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant inscrites dans la rubrique « Résultats enregistrés directement en capitaux propres » des capitaux propres consolidés, à l'exception des pertes latentes jugées durables qui sont enregistrées dans le compte de résultat. Pour les sociétés cotées, la juste valeur est déterminée par référence au cours de bourse de fin de période. Pour les sociétés non cotées, la juste valeur est déterminée par référence à des transactions conclues avec des tiers, aux valorisations ressortant des options de vente ou d'achat conclues avec des tiers ou à des évaluations externes. En l'absence de tels éléments, la juste valeur des titres de participation de sociétés non cotées est supposée équivalente au coût d'acquisition. Les pertes de valeur et les résultats de cession relatifs aux titres de participation non consolidés sont enregistrés sur la ligne « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat consolidé.

7. Autres immobilisations financières et prêts à plus d'un an - Les autres immobilisations financières comprennent principalement des placements destinés à être détenus jusqu'à leur échéance. Ces derniers, tout comme les prêts à plus d'un an, sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

8. Stocks - Les stocks et les travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient des stocks correspond, en général, au coût moyen pondéré.

9. Valeurs mobilières de placement - Les valeurs mobilières de placement sont traitées comme des actifs détenus à des fins de transaction. Elles sont inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées directement sur la ligne « Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie » du compte de résultat.

10. Disponibilités - Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur juste valeur.

11. Actions propres - Les actions Groupe Danone détenues par la société et des sociétés consolidées par intégration globale sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la rubrique "Actions propres", pour une valeur correspondant à leur prix de revient.

12. Subventions - Les subventions d'investissement figurent au bilan dans le poste "Autres dettes non courantes". Elles sont inscrites dans le compte de résultat – rubrique "Autres produits et charges" au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir. Les autres subventions sont incluses dans le poste "Autres produits et charges" de l'année au cours de laquelle elles ont été reçues.

13. Impôts - Le Groupe comptabilise des impôts différés sur toutes les différences entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et passifs, à l'exception toutefois des écarts d'acquisition. Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement des différences. Des impôts différés dus au titre des réserves des filiales consolidées sont enregistrés lorsque la distribution de ces réserves est envisagée dans un avenir prévisible.

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables et aux différences temporaires dont la récupération est jugée plus improbable que probable ne sont pas enregistrés dans le bilan consolidé.

14. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance - Les engagements du Groupe au titre d'indemnités de départ à la retraite et de régimes de retraite à prestations définies sont déterminés en appliquant une méthode actuarielle rétrospective qui tient compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Ces engagements sont couverts soit par des fonds de retraite auxquels le Groupe contribue, soit par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les engagements du Groupe au titre des régimes de prévoyance font l'objet de provisions au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Ces provisions sont déterminées en appliquant une méthode actuarielle rétrospective, qui tient compte de l'espérance de vie et de prévisions d'évolution des dépenses médicales.

Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des engagements et de la rentabilité des actifs du régime ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10 % de la valeur la plus élevée entre l'engagement et les actifs du régime. La fraction excédant 10 % est alors étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

15. Provisions pour risques et charges – Les provisions pour risques et charges sont enregistrées sur la ligne « Autres dettes non courantes » du bilan consolidé. Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

16. Emprunts obligataires convertibles – Le montant nominal des emprunts obligataires convertibles est alloué, à la date d'émission, entre leurs composantes dette et capitaux propres. La valeur de la composante capitaux propres, qui correspond à l'option de conversion, est déterminée par différence entre le montant nominal des obligations convertibles et la valeur de la composante dette. Cette dernière correspond, à l'émission, à la valeur de marché d'une dette sans option de conversion ayant des caractéristiques identiques. Postérieurement à l'émission, la composante dette est comptabilisée selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

17. Instruments financiers dérivés – Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le Groupe utilise, principalement au travers de filiales spécialisées, des instruments dérivés cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang. La politique du Groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

En application d'IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement en résultat. Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période.

18. Options de vente accordées aux actionnaires minoritaires – En application d'IAS 32, Instruments financiers : informations à fournir et présentation, lorsque des actionnaires minoritaires disposent d'options de vente de leur participation, leur quote-part dans l'actif net des filiales est reclassée du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes financières dans le bilan consolidé, cette dette financière étant mesurée au prix d'exercice de l'option. En l'état actuel des normes et des interprétations existantes, il existe une incertitude quant à l'affectation, au bilan consolidé, du différentiel entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur historique des intérêts minoritaires qui doivent être reclassés en dettes financières. En l'absence de précisions de l'IFRIC, le Groupe a choisi de présenter ce différentiel en augmentation des écarts d'acquisition, ces derniers étant ajustés à la fin de chaque période en fonction de l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires.

19. Chiffre d'affaires – Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de propriété des produits.

Le chiffre d'affaires est constaté net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords de participations publicitaires, de référencement ou concernant des actions promotionnelles ponctuelles facturés par les distributeurs.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable. Les modalités de détermination des provisions, basées sur une analyse historique, n'ont pas été modifiées au cours des trois derniers exercices.

20. Dépenses de publicité – Les dépenses de publicité sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

21. Frais de recherche et développement – Les frais de recherche et développement sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement ne sont pas enregistrés à l'actif du bilan dans la mesure où tous les critères de reconnaissance établis par IAS 38 – Immobilisations incorporelles, ne sont généralement pas remplis avant la mise sur le marché des produits.

22. Autres produits et charges opérationnels – Les autres produits et charges opérationnels comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante du Groupe. Ils incluent principalement les plus ou moins-value de cession d'activités et de participations consolidées ainsi que les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels – y compris les écarts d'acquisition relatifs à des participations consolidées.

23. Options d'achat d'actions – Les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la direction. Elle est

constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, soit 2 ans, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exercables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

24. Résultat par action – Le résultat net par action est déterminé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions Groupe DANONE détenues par la société et les sociétés consolidées par intégration globale.

Le résultat net dilué par action est déterminé de même, après prise en compte du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la conversion des obligations convertibles et de la levée des options de souscription ou d'achat d'actions. Ce calcul est effectué en tenant compte de la réduction des frais financiers, nets d'impôts, qui résulterait de la conversion des obligations convertibles.

25. Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités arrêtées, cédées ou en cours de cession – Les actifs et passifs destinés à être cédés sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées. IFRS 5 définit une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité, qui a été cédée ou est détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte. Du fait de l'organisation de ses activités, le Groupe a déterminé que les pôles d'activité et les zones géographiques présentés dans l'information sectorielle correspondent à la définition des composants donnée par IFRS 5.

26. Utilisation d'estimations – Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de l'évaluation des actifs incorporels, des titres mis en équivalence, des impôts différés actifs et des dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts minoritaires, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

27. Reclassements – La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée.

Note 2. – Changements dans le périmètre de consolidation.

– Acquisitions : Les principales acquisitions de l'exercice 2005 concernent :

– la prise de participation complémentaire de 3,22 % dans Danone Asie, société holding détenant les participations du Groupe dans la zone Asie-Pacifique. A l'issue de cette opération, le pourcentage de détention du Groupe dans Danone Asie s'élève à 96,78 % ;
– l'acquisition d'une participation complémentaire de 29 % dans la société Sotubi (Biscuits – Tunisie), portant le pourcentage de détention du Groupe de 20 % à 49 %.

En 2004, les principales acquisitions concernaient une participation complémentaire dans la société Zywiec Zdroj (Boissons – Pologne), l'acquisition des actifs de la société Chock and Rolls (Biscuits – Russie) et une participation dans la société Bonafont Garrafones y Servicios (HOD – Mexique).

– Cessions : Les principales cessions de l'exercice 2005 concernent :

– Italaquae (Boissons – Italie) : En novembre 2004, le Groupe avait conclu un accord en vue de céder ses activités d'eau en bouteilles en Italie. La cession a été finalisée en janvier 2005 et a généré une plus-value avant impôt de 19 millions d'euros. Cette plus-value est reflétée sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé (voir note 21),

– Galletas Noël (Biscuits – Colombie) : la cession de cette société, qui était mise en équivalence dans les comptes du Groupe, a été finalisée en février 2005 et a généré une plus-value nette de 22 millions d'euros. Cette plus-value est reflétée sur la ligne « Résultats des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé (voir note 6),

– CCDA Waters (Boissons – États-Unis) : en avril 2005, le Groupe et the Coca Cola Company ont conclu un accord modifiant les termes de leur partenariat pour la distribution en Amérique du Nord des eaux en bouteille du Groupe. Dans le cadre de cet accord, the Coca Cola Company a racheté la participation de 49 % détenue par le Groupe dans CCDA Waters. La cession de cette société, qui était mise en équivalence dans les comptes du Groupe, n'a dégagé aucun résultat significatif,

– Delta Dairy (Produits Laitiers Frais – Grèce) : la cession de cette société, qui était mise en équivalence dans les comptes du Groupe, a été finalisée en mai 2005 et n'a dégagé aucun résultat significatif,

– HP Foods et Lea & Perrins (Sauces – Royaume-Uni et États-Unis) : la cession de ces sociétés, intervenue en août 2005, a généré une plus-value nette de 473 millions d'euros. Comme expliqué en Note 1.25, le Groupe ayant décidé de se désengager de son activité Sauces et ayant, de ce fait, annoncé être en cours de cession de ses activités Sauces en Asie, cette plus-value est reflétée sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession » (voir note 3),

– DS Waters LP (Boissons HOD – États-Unis) : suite à la décision de se désengager de l'activité HOD (Home and Office Delivery) aux États-Unis, le Groupe a cédé au fonds d'investissement Kelso les actifs détenus dans DS Waters, LP, société qui était mise en équivalence dans les comptes du Groupe. L'accord signé avec Kelso intégrait le rachat simultané par le Groupe de la participation détenue par le groupe Suntory dans DS Waters, LP, conformément aux conditions de l'option de vente qui lui avait été consenti. Finalisée en novembre 2005, cette cession a généré une moins-value nette de 313 millions d'euros, présentée sur la ligne « Résultats des sociétés mises en équivalence » (voir note 6),

– Mahou (Bière – Espagne) : la cession de cette participation, qui était mise en équivalence dans les comptes du Groupe, a été finalisée en décembre 2005 et a généré une plus-value nette de 292 millions d'euros. Cette plus-value est reflétée sur la ligne « Résultats des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé (voir note 6).

Les principales cessions de l'exercice 2004 concernaient les activités de Biscuits au Royaume-uni et en Irlande.

– Autres changements dans le périmètre de consolidation :

– En avril 2004, le Groupe et Arcor, premier groupe alimentaire argentin, ont signé un accord en vue de fusionner en 2005 leurs activités Biscuits en Amérique du Sud. Bagley LatinoAmerica, la nouvelle société ainsi constituée à laquelle le Groupe a apporté en janvier 2005 les activités Biscuits de Danone Argentina et Danone Brésil (qui étaient précédemment consolidées par intégration globale), est détenue à 49 % par le Groupe et est mise en équivalence.

– Le 1^{er} juillet 2005, le Groupe a pris le contrôle de Al Safi Danone Company (Produits Laitiers Frais – Arabie Saoudite), société qui était précédemment mise en équivalence dans les comptes du Groupe. Depuis la date de prise de contrôle, qui s'est effectuée sans changement des pourcentages d'intérêt et de contrôle détenus par le Groupe, Al Safi Danone Company est consolidée par intégration globale.

– Par ailleurs, à compter d'avril 2004, le Groupe a mis en équivalence Yakult (Produits Laitiers Frais – Japon), participation qui était auparavant reflétée dans le poste « Titres de participation » du bilan consolidé.

Note 3 – Activités arrêtées, cédées ou en cours de cession/Actifs et passifs détenus en vue de leur cession.

– Activités arrêtées, cédées ou en cours de cession : Les activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont relatives au pôle d'activités Sauces, qui comprend les sociétés HP Foods (Europe), Lea & Perrins (États-Unis), Amoy et Amoy Foods (Asie). Au cours de l'exercice 2005, le Groupe a cédé ses activités Sauces en Europe et aux États-Unis et a annoncé être en cours de cession de ses activités Sauces en Asie (voir note 30). Le compte de résultat des activités Sauces pour les exercices 2004 et 2005 est présenté ci-dessous :

(En millions d'euros)	2004	2005
Chiffre d'affaires net	302	219
Coût des produits vendus	- 146	- 111
Frais sur ventes	- 61	- 47
Frais généraux	- 21	- 15
Frais de recherche et développement	- 2	- 2
Autres produits et charges	- 6	- 2
Résultat opérationnel courant	66	42
Autres produits et charges opérationnels	-	473
Résultat opérationnel	66	515
Impôt sur les bénéfices	- 19	- 11
Résultat net d'impôts des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	47	504

En 2005, la ligne « Autres produits et charges opérationnels » comprend le résultat de cession des activités Sauces en Europe et aux États-Unis. La variation de trésorerie des activités Sauces est présentée ci-dessous :

(En millions d'euros)	2004	2005
Résultat net	47	504
Dotation aux amortissements	6	4
Autres ressources – emplois sans impact sur la trésorerie	- 1	- 475
Marge brute d'autofinancement	52	33
Variation des stocks	1	1
Variations des créances clients	4	- 1
Variations des dettes fournisseurs	1	6
Variations des autres comptes débiteurs et créditeurs	- 1	- 5
Variations des éléments du besoin en fonds de roulement	5	1
Trésorerie provenant de l'exploitation	57	34
Investissements industriels	- 6	- 4
Variation nette des prêts	1	0
Trésorerie affectée aux opérations d'investissement/désinvestissement	- 5	- 4
Variation globale de la trésorerie	52	30

Au 31 décembre 2005, les actifs et passifs des activités Sauces en Asie s'élevaient respectivement à 64 et 21 millions d'euros. Les actifs, qui sont reflétés sur la ligne « Actifs détenus en vue de leur cession » du bilan consolidé, comprenaient principalement des actifs courants pour 23 millions d'euros et des immobilisations incorporelles pour 27 millions d'euros. Les passifs, qui sont reflétés sur la ligne « Passifs détenus en vue de leur cession » du bilan consolidé, comprenaient principalement des passifs courants.

Au 31 décembre 2004, les actifs et passifs des activités Sauces s'élevaient respectivement à 324 millions d'euros et 109 millions d'euros. En application d'IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, ces actifs et passifs n'ont pas été reclasés sur les lignes « Actifs détenus en vue de leur cession » et « Passifs détenus en vue de leur cession » du bilan consolidé de l'exercice 2004.

Autres actifs et passifs détenus en vue de leur cession. – Le Groupe étant engagé dans un processus de cession de Griffins (Biscuits Nouvelle-Zélande), les actifs et passifs de cette société sont, au 31 décembre 2005, reflétés sur les lignes « Actifs détenus en vue de leur cession » et « Passifs détenus en vue de leur cession » pour respectivement 179 millions d'euros et 13 millions d'euros. Les actifs comprennent principalement des immobilisations incorporelles pour 126 millions d'euros et des immobilisations corporelles pour 31 millions d'euros. Les passifs comprennent principalement des passifs courants.

Au 31 décembre 2004, les lignes « Actifs détenus en vue de leur cession » et « Passifs détenus en vue de leur cession » comprenaient les actifs et passifs d'Italaquae, dont la cession a été finalisée au début de l'exercice 2005.

Note 4 - Immobilisations incorporelles.

— Evolution de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. - L'évolution de la valeur brute et des amortissements des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	Ecarts d'acquisition	Marques	Autres	Total
Valeur brute :				
Au 1 ^{er} janvier 2004	3 763	1 284	379	5 426
Investissements de l'exercice	15	-	21	36
Cessions de l'exercice	-	-	- 27	- 27
Perte de valeur	- 4	-	-	- 4
Variations de périmètre	- 280	- 125	1	- 404
Définitions de conversion	- 12	- 3	1	- 14
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession	- 40	-	- 2	- 42
Revalorisation des écarts d'acquisition liés aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires	406	-		406
Autres	- 1	-	24	23
Au 31 décembre 2004	3 847	1 156	397	5 400
Amortissements :				
Au 1 ^{er} janvier 2004	-	-	- 195	- 195
Dotations de l'exercice nettes de cessions	-	-	- 8	- 8
Variations de périmètre	-	-	0	0
Définitions de conversion	-	-	1	1
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession	-	-	1	1
Autres	-	-	1	1
Au 31 décembre 2004	-	-	- 200	- 200

(En millions d'euros)	Ecarts d'acquisition	Marques	Autres	Total
Valeur brute :				
Au 1 ^{er} janvier 2005	3 847	1 156	397	5 400
Investissements de l'exercice	52	-	17	69
Cessions de l'exercice	-	-	- 17	- 17
Perte de valeur	- 53	-	-	- 53
Variations de périmètre	5	- 124	- 6	- 125
Définitions de conversion	107	13	26	146
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession	- 72	- 78	- 9	- 159
Revalorisation des écarts d'acquisition liés aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires	254	-	-	254
Autres	- 20	-	- 16	- 36
Au 31 décembre 2005	4 120	967	392	5 479
Amortissements :				
Au 1 ^{er} janvier 2005	-	-	- 200	- 200
Dotations de l'exercice nettes de cessions	-	-	- 10	- 10
Variations de périmètre	-	-	6	6
Définitions de conversion	-	-	- 8	- 8
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession	-	-	6	6
Autres	-	-	8	8
Au 31 décembre 2005	-	-	- 198	- 198

La dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles s'élève à 25 millions d'euros en 2005 (31 millions d'euros en 2004). Elle est répartie par destination dans les différentes lignes du compte de résultat.

— Ecarts d'acquisition.

— Ecarts d'acquisition liés aux options de vente accordées à des actionnaires minoritaires : Le Groupe s'est engagé à acquérir les participations détenues par des tiers, actionnaires dans certaines sociétés consolidées, au cas où ceux-ci souhaiteraient exercer leur option de vente. Ces actionnaires sont soit les actionnaires historiques de ces sociétés, des investisseurs privés ou des institutions internationales telles que la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement. Le prix d'exercice de ces options de vente est généralement fonction de la rentabilité et de la situation financière de la filiale concernée à la date d'exercice de l'option et l'exercice de ces options augmenterait le pourcentage de détention du Groupe dans le capital de ces sociétés. Comme indiqué en Note 1.18, en application d'IAS 32, la quote-part détenue par les actionnaires minoritaires dans l'actif net des filiales est reclassee du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes financières du bilan consolidé, cette dette financière étant mesurée au prix d'exercice de l'option (voir note 15). Par ailleurs, le différentiel entre le prix d'exercice des options et la valeur historique des intérêts minoritaires est classé dans le poste « Ecarts d'acquisition nets » du bilan consolidé.

Au 31 décembre 2005, le montant des écarts d'acquisition relatifs à ces engagements s'élève à 2 179 millions d'euros (2 002 millions d'euros au 31 décembre 2004). L'augmentation de 177 millions d'euros provient de la revalorisation des engagements à hauteur de 254 millions d'euros, partiellement compensée par une réaffectation en « Autres écarts d'acquisition », suite à l'exercice d'options de vente sur la période. Le principal écart d'acquisition, d'un montant de 1 740 millions d'euros, est relatif à Danone Espagne.

— Autres écarts d'acquisition : Les principales variations de l'exercice 2005 sont relatives à la perte de valeur constatée sur l'écart d'acquisition de Danone Waters of Canada (voir ci-dessous), au reclassement des écarts d'acquisition des activités Sauces sur la ligne « Actifs détenus en vue de leur cession » ainsi qu'aux variations des écarts de conversion. Au 31 décembre 2005, le montant des autres écarts d'acquisition s'élève à 1 941 millions d'euros (1 845 millions d'euros au 31 décembre 2004). Aucun écart d'acquisition individuel ne représente plus de 5% de ce montant, à l'exception des écarts d'acquisition générés dans le cadre de l'acquisition des sociétés Lu, Volvic et Wahaha, dont le montant total s'élève à environ 700 millions d'euros au 31 décembre 2005 (672 millions d'euros au 31 décembre 2004).

— Marques.

Les marques figurant dans cette rubrique correspondent aux marques non amorties qui ont été reconnues dans le cadre des regroupements d'entreprises réalisés depuis 1989. Cette rubrique regroupe notamment les marques Volvic, Danone en Espagne ainsi que les principales marques de biscuits du Groupe. La variation de l'exercice 2005 résulte principalement de la cession de la société HP Foods et de la reclassification des actifs des sociétés Amoy et Griffins en actifs détenus en vue de leur cession.

— Suivi de la valeur des immobilisations incorporelles.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition, des marques et des autres immobilisations incorporelles est revue au minimum une fois par an et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. De tels événements ou circonstances sont liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable et affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des actifs testés devient durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Les modalités de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note 1.4.

Au 31 décembre 2005, le Groupe a notamment procédé à la revue de la valeur de l'écart d'acquisition relatif à la société Danone Waters of Canada (Boissons HOD – Canada). A l'issue de cette revue, qui a été conduite avec l'aide de consultants extérieurs, le Groupe a enregistré une perte de valeur nette de 53 millions d'euros. Cette perte de valeur, qui a été déterminée par référence à la valeur vénale estimée de Danone Waters of Canada, a été calculée sur la base des hypothèses suivantes :

- - taux d'actualisation avant impôt : 11,6 %
- - taux de croissance perpétuelle : 1,5 %

Une augmentation et une diminution d'un point du taux d'actualisation résulteraient en une diminution et une augmentation de la valeur recouvrable de respectivement 10 % et 13 %. Une augmentation et une diminution d'un demi point de taux de croissance perpétuelle résulteraient en une augmentation et une diminution de la valeur recouvrable de respectivement 6 % et 5 %.

Note 5 - Immobilisations corporelles.

L'évolution de la valeur brute et des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Emballages commerciaux récupérables	Autres	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute :							
Au 1 ^{er} janvier 2004	215	1 414	4 192	182	439	194	6 636
Investissements de l'exercice - *	3	34	136	24	40	275	512
Cessions de l'exercice	- 1	- 22	- 135	- 13	- 47	- 1	- 219
Variations de périmètre	- 8	- 43	- 222	- 18	- 18	- 4	- 313
Différences de conversion	- 1	- 15	- 64	- 11	- 9	- 7	- 107
Autres	- 21	46	173	2	9	- 230	- 21
Au 31 décembre 2004	187	1 414	4 080	166	414	227	6 488
Amortissements :							
Au 1 ^{er} janvier 2004	- 23	- 683	- 2 801	- 110	- 280	- 1	- 3 898
Dotations aux amortissements	- 2	- 61	- 312	- 24	- 56	-	- 455
Cessions de l'exercice	-	17	121	12	40	-	190
Variations de périmètre	1	27	198	13	18	-	257

Différences de conversion	-	4	31	6	4	-	45
Autres	4	- 2	- 9	3	13	-	9
Au 31 décembre 2004	- 20	- 698	- 2 772	- 100	- 261	- 1	- 3 852

(*) y compris immobilisations acquises par voie de contrat de location financement.

(En millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Emballages commerciaux récupérables	Autres	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute :							
Au 1 ^{er} janvier 2005	187	1 414	4 080	166	414	227	6 488
Investissements de l'exercice - *	8	32	82	27	32	423	604
Cessions de l'exercice	- 5	- 53	- 140	- 17	- 21	- 1	- 237
Variations de périmètre	- 2	- 7	- 39	-	8	18	- 22
Différences de conversion	7	68	235	9	38	25	382
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession	- 5	- 20	- 68	-	- 7	- 3	- 103
Autres	24	74	275	2	19	- 375	19
Au 31 décembre 2005	214	1 508	4 425	187	483	314	7 131
Amortissements :							
Au 1 ^{er} janvier 2005	- 20	- 698	- 2 772	- 100	- 261	- 1	- 3 852
Dotations aux amortissements	- 4	- 68	- 302	- 24	- 57	- 1	- 456
Cessions de l'exercice	-	33	125	16	18	1	193
Variations de périmètre	-	7	43	-	- 7	-	43
Différences de conversion	-	- 19	- 129	- 5	- 22	-	- 175
Reclassement des actifs détenus en vue de leur cession	-	12	43	-	6	-	61
Autres	- 3	-	2	-	2	- 2	- 1
Au 31 décembre 2005	- 27	- 733	- 2 990	- 113	- 321	- 3	- 4 187

(*) y compris immobilisations acquises par voie de contrat de location financement.

Les valeurs brute et nette des immobilisations acquises par voie de location financement s'élevaient respectivement à 17 et 6 millions d'euros au 31 décembre 2005 (16 et 7 millions d'euros au 31 décembre 2004).

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles s'élève à 456 millions d'euros en 2005 (455 millions d'euros en 2004). Elle est répartie par destination dans les différentes lignes du compte de résultat.

Note 6 - Titres mis en équivalence

La valeur des titres mis en équivalence se détaille comme suit :

(En millions d'euros)	2004	2005
Ecarts d'acquisition nets	493	393
Part du Groupe dans l'actif net et les résultats des sociétés mises en équivalence	1 230	863
Prêts aux sociétés mises en équivalence	238	-
Total	1 961	1 256

Au 31 décembre 2005, les titres mis en équivalence comprennent principalement les participations dans Yakult et The Danone Springs of Eden, BV (HOD - Europe).

En 2005, la diminution de la valeur des titres mis en équivalence résulte principalement de la cession des actifs de la société DS Waters, LP et de la participation dans Mahou (voir note 2).

L'actif net des sociétés mises en équivalence, et en particulier en ce qui concerne le sous-groupe The Danone Springs of Eden BV, comprend les éléments incorporels identifiables et l'écart d'acquisition résiduel résultant de la consolidation de leurs propres filiales.

Au 31 décembre 2004, les prêts accordés aux sociétés mises en équivalence correspondaient à des actions préférentielles à échéance 2011 dues par DS Waters, LP pour un montant total de 325 millions de dollars et portant intérêts capitalisés au taux de 12 %. Suite à la cession des actifs de DS Waters, LP en novembre 2005, le solde de ce prêt s'élève à zéro au 31 décembre 2005.

Evolution de la valeur des écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence : La variation de la valeur nette comptable des écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	2004	2005
Au 1 ^{er} janvier	636	493
Acquisition de l'exercice	189	31
Cessions et autres variations de périmètre	-	- 92
Perte de valeur	- 308	- 51
Ecart de conversion	- 24	12
Au 31 décembre	493	393

La perte de valeur constatée en 2005 porte sur l'écart d'acquisition relatif à la participation dans Bakoma (voir ci-dessous). La perte de valeur constatée en 2004 portait sur les écarts d'acquisition des participations dans DS Waters, LP et The Danone Springs of Eden BV, ainsi ramenés à une valeur nette comptable nulle.

La ligne « Cession et autres variations de périmètre » enregistre principalement la diminution liée à la consolidation en intégration globale de Al Safi Danone Company, société dont le Groupe a pris le contrôle le 1er juillet 2005.

En 2004, les acquisitions de l'exercice étaient principalement relatives à Yakult, société mise en équivalence à compter du 1er avril 2004.

— Evolution de la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés mises en équivalence : La variation de la part du Groupe dans l'actif net des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	2004	2005
Au 1 ^{er} janvier	1 166	1 230
Variations de périmètre	249	- 458
Part du Groupe dans les résultats	58	69
Perte de valeur	- 150	-
Dividendes versés	- 45	- 45
Autres variations	- 48	67
Au 31 décembre	1 230	863

La ligne « Variations de périmètre » enregistre les acquisitions et cessions de sociétés mises en équivalence, telles que décrites en note 2.

La perte de valeur constatée en 2004 portait sur la quote-part du Groupe dans l'actif net de DS Waters, LP.
Les autres variations résultent essentiellement de l'évolution des taux de conversion.

— Résultats des sociétés mises en équivalence : La ligne « Résultats des sociétés mises en équivalence » se détaille comme suit :

(En millions d'euros.)	2004	2005
Part du Groupe dans les résultats	58	69
Perte de valeur	- 608	- 51
Résultat de cession	-	26
Total	- 550	44

La ligne « Résultat de cession » comprend principalement le résultat de cession des sociétés Mahou (soit un profit net de 292 millions d'euros) et de Galletas Noël (profit net de 22 millions d'euros), ainsi que la cession des actifs de DS Waters, LP (soit une perte nette de 313 millions d'euros). En 2005, la ligne « Perte de valeur » comprend la perte de valeur de 51 millions d'euros relative à l'écart d'acquisition de Bakoma (voir ci-dessous). En 2004, cette ligne comprenait les pertes de valeur et provision constatées sur les activités HOD aux Etats-Unis et en Europe.

— Suivi de la valeur des titres mis en équivalence : Le Groupe procède à la revue de la valeur de ses titres mis en équivalence lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de la participation, telle que définie dans les Notes 1.4 et 1.5, devient durablement inférieure à sa nette valeur comptable.

Au 31 décembre 2005, le Groupe a notamment procédé à la revue de la valeur comptable de ses participations dans The Danone Springs of Eden, BV et Bakoma.

— The Danone Springs of Eden, BV : Au 31 décembre 2004, le Groupe avait procédé à la revue de la valeur de sa participation dans The Danone Springs of Eden BV, à l'issue de laquelle une provision pour perte de valeur de 153 millions d'euros avait été enregistrée. Cette revue a été reconduite au 31 décembre 2005 avec l'aide de consultants extérieurs et a notamment été basée sur les hypothèses suivantes pour déterminer les flux de trésorerie prévisionnels :

Taux d'actualisation avant impôt	10,0 %
Taux de croissance perpétuelle	2,5 %

Aucune perte de valeur complémentaire n'a été constatée au 31 décembre 2005, la valeur recouvrable de la participation dans The Danone Springs of Eden, BV étant proche de sa valeur nette comptable.

Une augmentation et une diminution d'un point du taux d'actualisation résulteraient en une diminution et une augmentation de la valeur recouvrable de respectivement 19% et 27%. Une augmentation et une diminution d'un point de taux de croissance perpétuelle résulteraient en une augmentation et une diminution de la valeur recouvrable de respectivement 23% et 15%.

— Bakoma : Au 31 décembre 2005, le Groupe a procédé à la revue de la valeur de sa participation minoritaire dans Bakoma - Produits Laitiers Frais – Pologne. A l'issue de cette revue, le Groupe a enregistré une perte de valeur de 51 millions d'euros. Cette perte de valeur a été déterminée par référence au prix de cession net estimé de Bakoma.

— Chiffres significatifs relatifs aux sociétés mises en équivalence : Exprimés à 100 % et en année pleine, les chiffres significatifs cumulés des sociétés mises en équivalence au 31 décembre sont les suivants :

(En millions d'euros)	2004	2005
Chiffre d'affaires	5 525	4 053
Résultat net	232	296
Capitaux propres	3 909	2 664

— Juste valeur des titres mis en équivalence : La juste valeur des titres mis en équivalence s'élève à 1 504 millions d'euros au 31 décembre 2005 - 2 383 millions d'euros au 31 décembre 2004. Elle a été déterminée comme suit :

— Pour les sociétés cotées, par référence à leur cours de bourse au 31 décembre ;

— Pour les sociétés non cotées, par référence, le cas échéant, à des transactions conclues avec des tiers, aux valorisations telles qu'elles ressortent des options de vente ou d'achat conclues avec des tiers ou à des évaluations externes. En l'absence de tels éléments, la juste valeur est supposée équivalente à la valeur comptable.

Note 7 - Titres de participation.

Le tableau suivant présente la valeur nette comptable des principales participations non consolidées détenues par le Groupe :

(En millions d'euros.)	% d'intérêt en 2005	2004	2005
Wimm Bill Dann	9,9 %	40	89
ONA	2,7 %	38	47
Shanghai Bright Dairy	9,7 %	34	33
Scottish & Newcastle	0,1 %	30	7
Autres	-	102	87
Total		244	263

La ligne « Autres » regroupe de nombreuses participations non significatives individuellement.

Comme indiqué en note 1.6., les titres de participation non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente. Ils sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant inscrites dans la rubrique « Résultats enregistrés directement en capitaux propres » des capitaux propres consolidés, à l'exception des pertes latentes jugées durables qui sont enregistrées dans le compte de résultat. Au 31 décembre 2005, le montant total des plus-values latentes enregistrées dans la rubrique « Résultats enregistrés directement en capitaux propres » des capitaux propres consolidés s'élevait à 70 millions d'euros - 25 millions d'euros au 31 décembre 2004. Le montant des plus-values latentes qui étaient enregistrées dans la rubrique « Résultats enregistrés directement en capitaux propres » au 31 décembre 2004 et qui ont été constatées en résultat au cours de l'exercice 2005 est non significatif.

Note 8 - Prêts à plus d'un an.

La ligne « Prêts à plus d'un an » du bilan consolidé comprend principalement le prêt accordé à des fonds d'investissement dans le cadre de la cession de Galbani, d'un montant de 306 millions d'euros au 31 décembre 2005. Ce prêt est remboursable en principal et intérêts au plus tard en 2013. Son remboursement dépend de la valeur future de Galbani et, lors de chaque clôture, une revue de la valorisation de cette société est faite afin de s'assurer du caractère recouvrable du prêt. A ce jour, le Groupe estime que ce prêt sera intégralement remboursé (voir note 30).

La juste valeur des prêts à plus d'un an est jugée équivalente à leur valeur comptable compte tenu des flux futurs de trésorerie attendus.

Note 9 - Autres immobilisations financières.

La ligne « Autres immobilisations financières » comprend principalement des placements détenus jusqu'à l'échéance pour un montant de 214 millions d'euros, dont 81 millions d'euros en couverture des provisions constituées au titre de certains risques dommage et prévoyance. La juste valeur de ces immobilisations financières est équivalente à leur valeur comptable au 31 décembre 2005.

Note 10 - Stocks.

Les stocks se détaillent comme suit:

(En millions d'euros)	2004	2005
Marchandises	52	44

Matières et fournitures	267	296
Produits semi-ouvrés et travaux en cours	33	28
Produits finis	245	263
Emballages commerciaux non récupérables	26	31
Moins provisions	- 26	- 33
Montant net	597	629

Note 11 - Clients et comptes rattachés - Autres comptes débiteurs

— Clients et comptes rattachés.

(En millions d'euros)	2004	2005
Clients et comptes rattachés (1)	1 342	1 443
Effets à recevoir	159	133
Moins provision pour dépréciation des créances douteuses	- 75	- 73
Montant net	1 426	1 503

(1) Ce poste comprend les créances titrisées nettes du dépôt de garantie pour un montant de 400 millions d'euros au 31 décembre 2005 et 703 millions d'euros au 31 décembre 2004 (voir note 15).

Les variations de la provision pour dépréciation des créances douteuses s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	2004	2005
Au 1 ^{er} janvier	83	75
Dotations (nettes de reprises) de l'exercice	4	8
Utilisations de l'exercice	- 11	- 5
Effet des variations de taux de change et autres variations	- 1	- 5
Au 31 décembre	75	73

Compte tenu du nombre important de clients répartis dans de très nombreux pays, le Groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, ni à une dépendance économique marquée vis-à-vis d'un client en particulier. Le chiffre d'affaires mondial réalisé avec le premier client du Groupe représente près de 9 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

— Autres comptes débiteurs.

(En millions d'euros)	2004	2005
Etat et collectivités	291	442
Organismes sociaux et autres créances hors exploitation	135	160
Charges constatées d'avance	68	49
Autres	68	50
Total	562	701

L'augmentation du poste « Etat et collectivités » est notamment liée au versement d'acomptes d'impôts sur les bénéfices.

La juste valeur des autres débiteurs est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

Note 12 - Valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement, qui sont traitées comme des actifs détenus à des fins de transaction, s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	2004	2005
Titres de créances négociables	765	670
Parts de Sicav et FCP	1 435	1 743

Total	2 200	2 413
-------	-------	-------

Les valeurs mobilières de placement sont majoritairement souscrites auprès de contreparties de premier rang.

Note 13 - Bénéfices accumulés et résultat par action.

En raison, d'une part, des retraitements effectués en consolidation sur les comptes annuels des sociétés consolidées par intégration globale ou par mise en équivalence et, d'autre part, des lois en vigueur dans les différents pays où le Groupe exerce son activité, le montant légalement distribuable par chaque société peut être différent du montant de ses bénéfices accumulés.

Selon la législation française, les dividendes ne peuvent être prélevés que sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère. Les réserves distribuables en franchise d'impôt s'élèvent à 614 millions d'euros au 31 décembre 2005. Le complément d'impôt permettant de libérer les réserves spéciales de plus-value à long terme au-delà de 200 millions d'euros est de 18 millions d'euros.

Le rapprochement entre le résultat net part du Groupe par action dilué et le résultat net part du Groupe par action non dilué se présente comme suit :

	Résultat net – part du Groupe (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions en circulation*	Résultat net part du Groupe par action (en euros)	Résultat net part du Groupe par action des activités poursuivies, (en euros)	Résultat net part du Groupe par action des activités, arrêtées, cédées ou en cours de cession (en euros)
2005 :					
Avant dilution	1 464	246 038 406	5,95	3,9	2,05
Obligations convertibles	6	2 970 169	- 0,05	- 0,02	- 0,03
Options de souscription ou d'achat d'actions	-	1 272 375	- 0,03	- 0,02	- 0,01
Après dilution	1 470	95250 2800	5,87	3,86	2,01
2004 :					
Avant dilution	449	250 671 990	1,79	1,60	0,19
Obligations convertibles	14	6 335 287	0,00	0,02	- 0,02
Options de souscription ou d'achat d'actions	-	523 705	-	-	-
Après dilution	463	257 530 982	1,79	1,62	0,17

Note 14 - Options d'achat d'actions.

— Caractéristiques des plans : Le conseil d'administration peut octroyer à certains dirigeants et cadres du Groupe des options d'achat d'actions de la société Groupe Danone. Ces options sont consenties à un prix d'exercice qui ne peut être inférieur à un minimum légal et elles sont exercables à l'issue d'une période de deux ans, avec une échéance qui ne peut dépasser de huit à dix ans à partir de la date d'octroi.

Les principales caractéristiques des plans en cours sont les suivantes (après divisions par deux de la valeur nominale de l'action intervenues en juin 2000 et juin 2004) :

Date de l'Assemblée	Nombre d'options autorisées	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options caduques et annulées au 31/12/05	Nombre d'options achetées au 31/12/05	Nombre d'options non exercées au 31/12/05
14 mai 1997	3 098 340	2 680 040	33,4 — 62,0	214 800	1 921 954	543 286
19 mai 1999	4 000 000	3 387 580	51,5 — 77,9	401 400	1 121 780	1 864 400
29 mai 2001	4 000 000	3 703 150	59,1 — 70,8	322 600	512 462	2 868 088
11 avril 2003	4 000 000	3 118 908	64,1 — 75,1	175 300	2 800	2 940 808
22 avril 2005	3 000 000	26 800	82,6 — 90,2	-	-	26 800

Au 31 décembre 2005, 2 973 200 options pouvaient encore être attribuées au titre du plan du 22 avril 2005.

Le détail des options existantes au 31 décembre 2005 est le suivant :

Evolution du nombre d'options en circulation : Les mouvements de l'exercice ont été les suivants (1) :

Nombre d'options	2004	2005
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	8 802 224	9 516 114
Options consenties	1 919 980	1 164 528
Options levées	- 321 190	- 2 173 260
Options annulées ou échues	- 884 900	- 264 000
Options en circulation au 31 décembre	9 516 114	8 243 382

(1) Après prise en compte de la division de la valeur nominale de l'action intervenue le 15 juin 2004.

— Valorisation des plans d'options : Comme indiqué en Note 1.23, les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, sur la base d'hypothèses déterminées par la direction. Les options attribuées en 2004 et 2005 ont été valorisées sur la base des hypothèses suivantes :

	2004	2005
Taux d'intérêt sans risque	3,7%	3,1%
Durée de vie estimée	6 ans	6 ans
Volatilité estimée	20,3%	19,2%
Taux de dividendes attendus	1,9%	1,8%

La valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2004 et en 2005 s'est élevée respectivement à 15,7 euros et 13,8 euros par option. La charge constatée en 2005 au titre des options d'achat d'actions s'élève à 23 millions d'euros. Cette charge est enregistrée sur la ligne « Autres produits et charges » du compte de résultat consolidé et a pour contrepartie la ligne « Bénéfices accumulés » du bilan consolidé.

Note 15 - Dettes financières.

— Répartition par nature.

(En millions d'euros)	2004	2005
Emprunts obligataires convertibles	605	70
Emprunts obligataires indexés	130	-
Emprunts bancaires, autres emprunts et fonds de participation	3 326	3 465
Dette financière liée aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires	2 440	2 626
Dette financière liée à la titrisation de créances commerciales	703	400
Total	7 204	6 561
- Dont part à moins d'un an	527	869
- Dont part à plus d'un an	6 677	5 692

— Emprunts obligataires convertibles.

Groupe Danone a émis en juin 2001 un emprunt obligataire, au taux de 1,20 % l'an, pour un montant de 1 000 millions d'euros. Cet emprunt obligataire était représenté par 5 076 142 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes d'une valeur nominale unitaire de 197 euros.

Le traitement comptable des emprunts obligataires convertibles est indiqué en Note 1.16. Le taux d'intérêt effectif de ces emprunts s'élève à 2,8 %. Dans le cadre des options de remboursement anticipé prévues lors de l'émission, Groupe Danone a procédé au remboursement anticipé de 1 906 311 obligations d'un montant nominal de 376 millions euros le 19 juin 2003, de 3 750 obligations d'un montant nominal de 0,7 million d'euros le 19 juin 2004 et de 2 812 194 obligations d'un montant nominal de 555 millions d'euros le 19 juin 2005. A l'issue de ces remboursements, au 31 décembre 2005, le montant nominal de l'emprunt s'élève à 70 millions euros, représenté par 353 887 obligations. Cet emprunt est classé sur la ligne « dettes financières courantes » du bilan consolidé.

En 2005, le remboursement anticipé des 2 812 194 obligations convertibles a généré une charge financière de 13 millions d'euros, qui est enregistrée sur la ligne « Coût de l'endettement financier brut » du compte de résultat consolidé.

Le 2 janvier 2006, conformément aux dispositions du contrat d'émission qui prévoient la possibilité d'un remboursement anticipé si le nombre d'obligations en circulation devient inférieur à 10% du nombre d'obligations émises, Groupe Danone a procédé au remboursement anticipé des 353 887 obligations encore en circulation.

— Emprunts obligataires indexés.

En mai 2003, la société a émis un emprunt obligataire indexé sur le cours de l'action Groupe Danone d'un montant nominal de 60 millions d'euros. Cet emprunt comprenait deux tranches de 30 millions d'euros chacune qui ont été remboursées au pair, respectivement en novembre 2004 et mai 2005. Au cours de l'exercice 2002, la société a émis respectivement trois emprunts obligataires indexés sur le cours de l'action Groupe Danone d'un montant nominal de 200 millions d'euros et 37,5 millions d'euros pour les deux suivants. Ces emprunts obligataires avaient des échéances comprises entre 18 et 30 mois. En novembre 2003 et novembre 2004, les deux emprunts obligataires d'un montant nominal de 37,5 millions d'euros sont arrivés à échéance et ont été remboursés au pair. Par ailleurs, en 2003, l'emprunt d'un montant nominal de 200 millions d'euros émis en 2002 a fait l'objet d'une renégociation pour être divisé en quatre tranches de 50 millions d'euros chacune, qui ont été remboursées au pair en septembre 2004, décembre 2004, mars 2005 et juin 2005.

Au 31 décembre 2005, le Groupe a totalement remboursé ses emprunts obligataires indexés.

— Emprunts bancaires, autres emprunts et fonds de participation.

Cette ligne comprend principalement (i) des EMTN (Euro Medium Term Note), émises en euro ou en devises dans le cadre du programme annuel mis en place par la société et sa filiale Danone Finance leur permettant d'émettre des EMTN dans la limite de 5 milliards d'euros et - ii des billets de trésorerie. Par ailleurs, au 31 décembre 2005, la société et ses filiales financières spécialisées bénéficient d'engagements reçus des banques et autres organismes financiers, leur offrant la possibilité d'utiliser 2 875 millions d'euros de lignes de crédit à moyen terme - 3 050 millions d'euros au 31 décembre 2004. Dans le cadre de ces engagements à long terme des prêteurs, le Groupe utilise au 31 décembre 2005 l'équivalent d'environ 1 385 millions d'euros (788 millions d'euros au 31 décembre 2004). Cette dette est classée en dette financière non courante.

— Dettes financières liées aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires.

Comme indiqué en note 1.18, le prix d'exercice des options de vente accordées à des actionnaires minoritaires est reflété dans un poste de dette financière du bilan consolidé. Au 31 décembre 2005, les dettes financières relatives à ces options s'élèvent à 2 626 millions d'euros (2 440 millions d'euros au 31 décembre 2004). Ces dettes financières ne portent pas intérêt.

Les principaux engagements concernent Danone Espagne - pour 2 043 millions d'euros et Danone Asie - pour 70 millions d'euros. Par ailleurs, la majorité des options est exercable à tout moment.

Aucun investissement financier significatif n'est actuellement considéré comme probable au titre de ces options, hormis l'exercice en 2006 des options relatives à Danone Asie, Danone Roumanie (Produits Laitiers Frais – Roumanie) et Bolshevik (Biscuits – Russie). Les dettes relatives à ces trois options sont classées sur la ligne « dettes financières courantes » pour un montant de 120 millions d'euros. A l'issue de l'exercice de ces options, le Groupe détiendra une participation de 100 % dans Danone Asie et Danone Roumanie, et de 92,53 % dans Bolshevik.

— Dette financière liée à la titrisation de créances commerciales.

En juillet 2001, le Groupe a conclu des accords avec des établissements financiers pour céder sans recours des encours de créances, dans la limite de 760 millions d'euros. Les créances cédées sur base mensuelle font l'objet d'un dépôt en couverture du risque de non recouvrement, dont le montant est fonction de l'encours cédé. Ce dépôt, qui est remboursable au fur et à mesure du recouvrement des créances cédées, est évalué à sa valeur nominale dans la mesure où sa maturité est courte. Au titre de ces accords, le Groupe procure également un service de recouvrement des créances.

La dette financière relative aux créances cédées, nette du dépôt de garantie, s'élève à 400 millions d'euros au 31 décembre 2005 (703 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Le taux d'intérêt moyen de cette dette financière, net du produit de recouvrement des créances, est d'environ 2,35 % des créances cédées en 2005 (2,1 % en 2004).

— Clauses de défaut : Les dettes financières du Groupe ne sont en général pas soumises à des clauses de défaut qui, en cas d'évolution défavorable, peuvent entraîner une accélération de leur exigibilité.

— Répartition par échéance : Le tableau ci-après présente l'échéancier de remboursement des dettes financières non courantes.

Années d'échéance	2004	2005
2006	1 623	-
2007	413	1 305
2008	780	891
2009	113	123
2010	140	143
Après 2011	624	703
Indéterminées (1)	2 984	2 527
	6 677	5 692

(1) La ligne « Indéterminées » comprend principalement les dettes financières relatives aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires. La majorité de ces options est exercable à tout moment

— Répartition par devise : Le tableau ci-après présente l'analyse par devise des dettes financières non courantes.

— Juste valeur des dettes financières : La juste valeur des dettes financières est déterminée sur la base des derniers cours des instruments cotés ou de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus. Au 31 décembre 2005, la juste valeur des dettes financières s'élève à 6 613 millions d'euros.

Note 16 - Provisions pour engagements de retraite, indemnités de fin de carrière, et prévoyance.

Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du Groupe exercent leur activité. Il n'existe aucun passif actuariel au titre des cotisations versées dans ce cadre à des caisses de retraite indépendantes et à des organismes légaux.

Le Groupe a, par ailleurs, des engagements contractuels de retraite complémentaire, d'indemnités de départ, de fin de carrière et de prévoyance dont il a la responsabilité. Les engagements actuariels correspondants sont pris en compte soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions.

— Filiales françaises : Pour les sociétés françaises, les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

- prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité ;
- âge de départ en retraite entre 60 et 65 ans selon la catégorie à laquelle appartient chaque salarié ;
- taux d'actualisation : 4,0 % (4,5 % en 2004) ;
- taux de croissance des salaires entre 2,5 % et 3,5 % (2,5 % et 3,5 % en 2004) selon l'âge de chaque salarié et la catégorie à laquelle il appartient ;
- taux de rendement attendu des actifs du régime entre 4,3 % et 5,1 % (3,7 % et 5,1 % en 2004).

— Filiales étrangères : La valeur actuelle des engagements des filiales étrangères a été déterminée sur la base d'évaluations récentes avec les hypothèses actuarielles suivantes qui prennent en compte les contextes légaux, économiques et monétaires de chaque pays :

- prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité ;
- âge de départ en retraite entre 55 et 65 ans selon la catégorie à laquelle appartient chaque salarié ;
- taux d'actualisation : entre 3,75 % et 13 % (3 % et 16 % en 2004) ;
- taux de croissance des salaires entre 2 % et 10 % (1 % et 10 % en 2004) selon l'âge de chaque salarié et la catégorie à laquelle il appartient ;
- taux de rendement attendu des actifs du régime entre 3,55 % et 11,30 % (3 % et 11 % en 2004).

Le tableau suivant permet d'effectuer le rapprochement entre l'évaluation des engagements de l'ensemble des sociétés et les provisions constituées dans les comptes consolidés aux 31 décembre 2005 et 2004.

(En millions d'euros.)	2004		2005	
	France	Etranger	France	Etranger
Droits accumulés avec projection de salaire (DBO)	285	259	334	224
Juste valeur des actifs du régime	- 59	- 122	- 58	- 92
Droits accumulés nets de la juste valeur des actifs du régime	226	137	276	132
Ecarts actuariels et coût des services passés	- 14	- 21	- 53	- 31
Engagements provisionnés au bilan	212	116	223	101

Certaines sociétés accordent à leurs retraités le bénéfice d'un régime de couverture des frais médicaux. Les engagements relatifs à ces prestations, qui sont repris dans la rubrique « Droits accumulés avec projection de salaire », sont inférieurs à 1 million d'euros au 31 décembre 2005.

Les variations des engagements provisionnés au bilan peuvent s'analyser de la façon suivante :

(En millions d'euros.)	Droits accumulés avec projection de salaire	Valeur de marché des actifs du régime	Ecarts actuariels et coût des services passés	Engagements provisionnés au bilan
Solde au 1 ^{er} janvier 2004	721	- 349	-	372
Charge de l'exercice :				
Coût des services rendus	20			20
Effet de l'actualisation	26			26
Rendement estimé des actifs du régime		- 10		- 10
Amortissement des écarts actuariels et du coût des services passés			-	-
Prestations versées aux retraités	- 30	15		- 15
Contributions aux actifs du régime	1	- 14		- 13
Ecarts actuariels	34	1	- 35	-
Effet de la variation des taux de change	- 4	1	1	- 2
Autres mouvements	- 224	175	- 1	- 50
Solde au 31 décembre 2004	544	- 181	- 35	328

(En millions d'euros.)	Droits accumulés avec projection de salaire	Valeur de marché des actifs du régime	Ecarts actuariels et coût des services passés	Engagements provisionnés au bilan
Solde au 1 ^{er} janvier 2005	544	- 181	- 35	328
Charge de l'exercice :				
Coût des services rendus	21			21
Effet de l'actualisation	22			22
Rendement estimé des actifs du régime		- 7		- 7
Amortissement des écarts actuariels et du coût des services passés			1	1
Prestations versées aux retraités	- 25	12		- 13
Contributions aux actifs du régime		- 11		- 11

Ecart actuariels	64	- 6	- 58	-
Effet de la variation des taux de change	9	- 4	- 1	4
Autres mouvements	- 77	47	9	- 21
Solde au 31 décembre 2005	558	- 150	- 84	324

Les autres mouvements comprennent principalement l'effet des variations de périmètre, soit la cession de la société HP Foods en 2005 et des sociétés Jacobs et Irish Biscuits en 2004.

La politique d'investissement dans les fonds est déterminée en fonction de la structure d'âge des salariés de chaque société et en fonction de la performance relative des catégories d'actifs. Au 31 décembre 2005, les actifs contenus dans les fonds comprennent majoritairement des actions (38 %) et des instruments financiers obligataires (44 %). Les actifs ne comprennent aucun instrument financier émis par le Groupe. Par ailleurs, le rendement moyen réel des actifs du régime en France s'est élevé à 8,8% en 2005.

Les prestations à verser aux salariés au titre des exercices futurs sont estimées à respectivement 7 millions d'euros en 2006, 10 millions d'euros en 2007, 6 millions d'euros en 2008, 5 millions d'euros en 2009, 6 millions d'euros en 2010 et 47 millions d'euros pour les années 2011 à 2016.

Le montant total des contributions à effectuer aux actifs du régime en 2006 est estimé à environ 140 millions d'euros.

Par ailleurs, le montant total des cotisations versées dans le cadre de plans de retraite à cotisations définies s'est élevé à 11 millions d'euros en 2005 et en 2004.

Note 17 - Autres dettes non courantes.

(En millions d'euros.)	2004	2005
Provisions pour restructurations	37	23
Autres provisions pour risques et charges	317	201
Subventions d'investissement	10	11
Total	364	235

La part à moins d'un an des autres dettes non courantes s'élève à 19 millions d'euros au 31 décembre 2005 (17 millions d'euros au 31 décembre 2004). Les autres provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(En millions d'euros.)	2004	2005
Risques commerciaux	22	25
Risques financiers et fiscaux	237	121
Provisions pour risque dommages et prévoyance	58	55
Total	317	201

Les diminutions de provisions résultant de paiements et de reprises de provisions devenues sans objet représentent respectivement 51 et 14 millions d'euros en 2005 (respectivement 36 millions et 17 millions d'euros en 2004) et les dotations de l'exercice s'élèvent à 37 millions d'euros (170 millions d'euros en 2004, dont 150 millions d'euros étaient relatifs à la provision pour risque financier liée à l'engagement de rachat de la participation de Suntory Limited dans DS Waters, LP). La diminution des provisions pour risques financiers provient de la reprise de provision liée à l'engagement de rachat de la participation de Suntory Limited dans DS Waters, LP (voir notes 2 et 6).

Diverses procédures ont été introduites contre la société et ses filiales dans le cadre de la marche normale de leurs affaires, en particulier suite à des garanties données lors des cessions intervenues entre 1997 et 2005. Des provisions sont constituées chaque fois qu'une perte semble probable et quantifiable.

Par ailleurs, lorsque des redressements fiscaux sont notifiés, des provisions sont généralement constituées pour faire face aux éventualités concernées.

Note 18 - Fournisseurs et comptes rattachés — Autres comptes créditeurs.

— Fournisseurs et comptes rattachés :

(En millions d'euros.)	2004	2005
Fournisseurs	1 510	1 717
Effets à payer	122	97
Total	1 632	1 814

La juste valeur des fournisseurs et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

— Autres comptes créditeurs.

(En millions d'euros)	2004	2005
Personnel et charges sociales	294	341

Remises de fin d'année à accorder aux clients	527	608
Etat et collectivités	133	136
Dette de consignation d'emballages	97	105
Impôts à payer	156	159
Paiements d'avance reçus des clients	79	112
Autres	264	382
Total	1 550	1 843

La juste valeur des autres comptes créditeurs est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

Note 19 - Rémunérations et effectif.

Les frais de personnel du Groupe (charges sociales comprises) s'élèvent à 1 793 millions d'euros en 2005 (1 729 millions d'euros en 2004) dont 10,9 millions d'euros (8,9 millions en 2004) correspondent aux rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres du Comité Exécutif du Groupe (voir note 25).

Les effectifs des sociétés intégrées globalement aux 31 décembre 2005 et 2004 s'analysent comme suit :

	2004	2005
Europe	33 452	32 228
Asie	41 027	41 137
Reste du monde	14 970	14 819
Total Groupe	89 449	88 184

A périmètre comparable, les effectifs du Groupe s'élèvent aux 31 décembre 2005 et 2004 à respectivement 88 184 et 87 799 personnes.

Note 20 - Autres produits et charges.

Les autres charges se détaillent comme suit :

(En millions d'euros.)	2004	2005
Participation et intérressement	115	116
Options d'achat d'actions	28	23
Autres	86	32
Total	229	171

La ligne « Autres » comprend principalement des coûts de restructuration ainsi que des plus ou moins value de cession d'actifs.

Note 21 - Autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels de l'exercice 2005 correspondent principalement à la perte de valeur nette de 53 millions d'euros relative à l'écart d'acquisition de Danone Waters of Canada (voir note 4) et à la plus-value de 19 millions d'euros réalisée dans le cadre de la cession de la société Italaquae.

Les autres produits et charges opérationnels de l'exercice 2004 comprenaient principalement la perte de 52 millions d'euros réalisée dans le cadre de la cession des sociétés Jacobs et Irish Biscuits.

Note 22 - Frais financiers nets.

Les frais financiers nets se détaillent comme suit :

(En millions d'euros.)	2004	2005
Coût de l'endettement financier net	- 94	- 101
Autres produits financiers	150	28
Autres charges financières	- 46	- 37
Total	10	- 110

Le montant net des intérêts financiers payés ou encaissés s'élève, en 2005 et 2004, respectivement à 83 et 105 millions d'euros.

Les autres produits financiers de l'exercice 2004 comprenaient principalement des plus-values de cessions de titres de participation non consolidés ainsi que le complément sur le prix de vente de la société BSN Glasspack.

Note 23 - Impôts sur les bénéfices.

— Analyse de la charge d'impôts : Le résultat avant impôts et la charge d'impôts peuvent s'analyser de la façon suivante :

(En millions d'euros.)	2004	2005
Résultat avant impôts :		
des sociétés françaises	470	329
des sociétés étrangères	1 099	1 267
Total	1 569	1 596
Charge (produit) d'impôts :		
[U+x0095] Impôts courants :		
des sociétés françaises	146	135
des sociétés étrangères	322	395
	468	530
[U+x0095] Impôts différés :		
des sociétés françaises	- 31	- 25
des sociétés étrangères	- 9	- 32
	- 40	- 57
Total	428	473

Groupe Danone bénéficie du régime d'intégration fiscale qui permet, dans certaines limites et sous certaines conditions, de compenser les résultats fiscaux de la plupart des filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 %. Certaines sociétés qui ont opté pour ce régime ont signé avec Groupe Danone une convention relative aux modalités d'application de l'intégration fiscale, en conformité avec les règles fixées par l'administration fiscale. Par ailleurs, des régimes similaires existent dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni et en Allemagne.

La charge d'impôts courants représente les montants payés ou restant à payer à moins d'un an aux administrations fiscales au titre de l'exercice. Ces montants sont déterminés en fonction des règles et des taux en vigueur dans les différents pays où le Groupe est implanté, compte tenu pour la plupart des sociétés françaises du régime fiscal intégré.

Le montant payé au titre des impôts sur les bénéfices s'élève respectivement à 424 et 439 millions d'euros en 2005 et 2004.

— Analyse du taux effectif d'imposition : Le taux effectif d'imposition du Groupe s'élève à 29,61 % en 2005 (27,28 % en 2004) et l'écart par rapport au taux normal d'imposition en France de 34,93% en 2005 et 35,43 % en 2004 s'analyse comme suit :

En pourcentage du résultat avant impôts	2004	2005
Taux courant d'impôt en France	35,43 %	34,93 %
Effet de l'imposition des filiales étrangères	- 2,20 %	- 3,19 %
Effet des plus et moins-values de cession et perte de valeur d'actifs	- 2,93 %	- 0,32 %
Effet d'autres différences	- 3,02 %	- 1,81 %
Taux effectif d'imposition	27,28 %	29,61 %

Impôts différés : Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs, comme ceci est expliqué dans la Note 1. 13. Les soldes d'impôts différés actifs et passifs peuvent s'analyser comme suit :

(En millions d'euros.)	2004	2005
Provisions pour retraite	95	88
Provisions pour participation	16	15
Provisions pour restructuration	16	14
Déficits reportables	63	197
Immobilisations	- 429	- 388
Autres	- 83	31
Impôts différés nets	- 322	- 43
Impôts différés actifs	101	250
Impôts différés passifs	- 423	- 293
Impôts différés nets	- 322	- 43
Dont à moins d'un an	85	165
Dont à plus d'un an	- 406	- 208

Déficits fiscaux reportables : Au 31 décembre 2005, le montant des déficits fiscaux reportables s'élève à 1 138 millions d'euros et les impôts différés actifs correspondants s'élèvent à 442 millions d'euros. Ils proviennent essentiellement de la déductibilité fiscale des amortissements d'écart d'acquisition dans certains pays ainsi que des pertes opérationnelles et de la moins-value de cessions relatives aux activités HOD aux Etats-Unis. Dans ce pays, le Groupe dispose de pertes fiscales reportables sur 20 ans d'environ 870 millions de dollars. Au 31 décembre 2005, il existe des incertitudes quant à la

recouvrabilité de l'intégralité de ces pertes. Celle-ci dépend en partie du succès de lancements de nouveaux produits aux Etats-Unis, notamment sur le marché fortement concurrentiel des Produits Laitiers Frais. En l'absence de succès commercial de ces nouveaux produits, les résultats du sous-groupe fiscal américain pourraient être négativement impactés, rendant improbable la recouvrabilité des pertes fiscales existantes au 31 décembre 2005. Par conséquent, sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2005 et des hypothèses pouvant être retenues à cette même date quant à l'évolution de ces activités au cours des prochaines années, le Groupe a reconnu des impôts différés actifs d'un montant de 173 millions de dollars (147 millions d'euros) sur la portion des pertes, soit environ 485 millions de dollars (410 millions d'euros), dont la réalisation est jugée par le Groupe plus probable qu'improbable. Le résultat de cession des actifs de DS Waters, LP, présenté sur la ligne « Résultats des sociétés mises en équivalence » inclut l'effet lié à la reconnaissance de ces impôts différés actifs (voir note 6).

Au 31 décembre 2005, sur la base des prévisions de résultats fiscaux de l'ensemble des sociétés et groupes fiscaux intégrés qui ont généré des pertes fiscales reportables (y compris les activités HOD aux Etats-Unis), le Groupe considère que leur réalisation, à hauteur de 245 millions d'euros, est plus improbable que probable. Le Groupe procédera à chaque clôture à la revue des pertes fiscales non utilisées ainsi que du montant des impôts différés actifs comptabilisés au bilan.

Par ailleurs, le Groupe dispose au 31 décembre 2005 d'un report de moins-values à long terme d'un montant de 1 409 millions d'euros, utilisable uniquement jusqu'au 31 décembre 2006 en cas de plus-values à long terme en France.

Note 24 — Instruments financiers dérivés.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer et réduire son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt et des cours de change. En revanche, la politique du Groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

— Gestion du risque de taux : Le financement de la majorité des filiales du Groupe est centralisé et la Direction Financière utilise des instruments financiers pour réduire l'exposition nette du Groupe au risque de taux. Ces instruments financiers sont principalement des contrats d'échange (swaps) et d'options de taux d'intérêt négociés de gré à gré avec des contreparties de premier rang.

— Montants nominaux des instruments de gestion du risque de taux : Les montants nominaux des instruments de gestion du risque de taux, ainsi que leurs échéances, sont les suivants :

(En millions d'euros)	2004	2005
Contrats de swaps de taux (1) dont l'échéance au 31 décembre est :		
– inférieure à un an	1 579	646
– comprise entre un et cinq ans	2 123	1 184
– au-delà de cinq ans	10	-
Contrats d'options de taux d'intérêt, dont l'échéance au 31 décembre est :		
– inférieure à un an	500	461
– comprise entre un et cinq ans	1 061	600
– au-delà de cinq ans	-	-
<i>(1) Hors cross-currency swaps qui sont classés dans la catégorie des instruments de couverture du risque de change</i>		

Le traitement comptable de ces instruments est décrit dans la note 1.17.

— Juste valeur des instruments de gestion du risque de taux : Une partie des instruments de gestion du risque de taux qualifie à la comptabilisation de couverture de juste valeur du fait de leur adossement à un sous-jacent identifié (en général, un EMTN). Au 31 décembre 2005, la juste valeur de ces instruments était positive d'environ 9 million d'euros (environ 23 millions d'euros au 31 décembre 2004). Elle est reflétée sur la ligne « dettes financières courantes » du bilan consolidé. La variation de valeur de ces instruments de couverture du risque de taux, ainsi que la variation de valeur du sous-jacent qu'ils couvrent, est reflétée sur la ligne « coût de l'endettement financier brut » du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2005, la juste valeur des instruments de gestion du risque de taux ne qualifiant pas à la comptabilité de couverture était négative d'environ 4 millions d'euros (1 million d'euros au 31 décembre 2004). Elle est reflétée sur la ligne « dettes financières courantes » du bilan consolidé. La variation de valeur de ces instruments de couverture du risque de taux est reflétée sur la ligne « coût de l'endettement financier brut » du compte de résultat consolidé.

— Sensibilité à la variation des taux d'intérêt : Au 31 décembre 2005, en tenant compte des instruments de couverture du risque de taux, la dette nette (1) du Groupe est essentiellement à taux fixe. Par conséquent, l'exposition du Groupe à une variation des taux d'intérêt est très peu significative.

— Risque de change : Les activités du Groupe dans le monde sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays. En conséquence, l'exposition du Groupe au risque de change sur ses opérations commerciales est peu importante. La Direction Financière utilise des instruments financiers pour réduire l'exposition nette du Groupe au risque de change, après compensation des positions résultant des opérations commerciales réalisées ainsi que prévisibles de l'ensemble des filiales.

Le Groupe peut également procéder à la couverture du risque de change associé (i) à certaines émissions d'emprunts en devises et (ii) aux situations nettes de certaines filiales situées dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Les instruments utilisés sont principalement des achats et des ventes à terme fermes, des swaps de change, ainsi que des options de change, négociés avec des contreparties de premier rang.

— Montants nominaux des instruments de gestion du risque de change : Les montants nominaux d'achats et ventes à terme, de swaps et d'options de change sont détaillés ci-dessous par devise. Ils sont convertis en euros sur la base des cours de change de fin de période.

(En millions d'euros)	2004	2005
Contrats d' (achats) ou de ventes à terme :		
Livre Sterling	157	181
Yen	44	6
Dollar Américain	- 9	- 55

Dollar Canadien	46	59
Peso Mexicain	59	91
Franc Suisse	20	24
Euro	- 306	- 365
Autres devises	- 21	72
Total des (achats) et ventes à terme	- 10	13
Dont - Achats à terme	- 434	- 446
Ventes à terme	424	459
Contrats de swaps de change (1) :		
Livre Sterling	42	- 48
Yen	57	- 83
Dollar Américain	- 22	- 25
Dollar Canadien	140	-
Dollar de Singapour	- 92	-
Roupie Indonésienne	-	82
Peso Mexicain	39	32
Yuan Chinois	288	-
Rand Sud Africain	32	23
Couronne Tchèque	54	47
Zloty Polonais	44	67
Rouble	23	26
Euro	- 807	- 96
Autres devises	23	- 1
Total des swaps de change	- 179	24
Options de change (tunnels)	- 7	- 7
Total des instruments de change	- 196	30

(1) Y compris cross-currency swaps.

Le traitement comptable de ces instruments est décrit dans la note 1.17.

— Juste valeur des instruments de gestion du risque de change : Les instruments de gestion du risque de change qualifient à la comptabilité de couverture de flux futurs de trésorerie ou d'investissements nets en devises.

— Couverture de flux de trésorerie : le Groupe couvre principalement les ventes et les achats des filiales qui sont libellés en devises étrangères, sur une période maximum de 15 mois. Au 31 décembre 2005, la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie était négative d'environ 4 millions d'euros (positive d'environ 19 millions d'euros au 31 décembre 2004). Ces instruments sont reflétés sur les lignes « Autres comptes débiteurs » ou « Autres comptes créditeurs » du bilan consolidé. Au cours de l'exercice 2005, la variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, soit un montant négatif de 23 millions d'euros, a été différée dans les capitaux propres pour un montant négatif d'environ 12 millions d'euros et constatée sur la ligne « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat pour un montant négatif d'environ 11 millions d'euros.

— Couverture d'investissements nets en devises : Au 31 décembre 2005, la juste valeur des instruments de couverture d'investissements nets en devise était négative d'environ 26 millions d'euros. Elle est enregistrée en dettes financières non courantes et a pour contrepartie le poste « Différences de conversion » des capitaux propres consolidés.

— Risque de conversion des états financiers des filiales consolidées dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro : En 2005, les ventes du Groupe ont été réalisées à hauteur d'environ 51 % en euros (53 % en 2004) et le résultat opérationnel courant du Groupe a été réalisé à hauteur de 60 % en euros (67 % en 2004).

— Risque de contrepartie des instruments de change et de taux : Les instruments utilisés par le Groupe dans le cadre de la gestion de ses risques de taux sont traités avec des contreparties de premier rang. La juste valeur de ces instruments au 31 décembre 2005 et 2004 se répartit de la sorte par contrepartie :

En pourcentage du total de la juste valeur aux 31 décembre 2005 et 2004	2004	2005
Notation de la contrepartie (rating Standard & Poors) :		
AAA	0 %	0 %
AA	55 %	86 %
A	45 %	14 %

Les instruments de change sont tous traités avec des contreparties dont la notation est au moins A1/P1.

La majeure partie des instruments financiers est contractée avec des contreparties situées dans des zones géographiques à risque politique ou financier limité.

— Instruments dérivés liés aux investissements financiers : Dans le cadre de la formation de la société The Danone Springs of Eden BV, le Groupe a accordé une option de vente et dispose d'une option d'achat, exercables inconditionnellement en 2008 et éventuellement, sous certaines conditions, à une date antérieure, sur les 33,1 % qu'il ne détient pas dans cette société, directement ou indirectement. Le prix d'exercice de ces options est fonction d'une valorisation de la société prenant en compte ses performances économiques et ses résultats. Dans la mesure où le prix d'exercice de ces options correspond à la juste valeur de la quote-part dans The Danone Springs of Eden BV qu'elles permettent d'acquérir, leur juste valeur est égale à 0. Au 31 décembre 2005, le prix d'exercice des options s'élève à environ 150 millions d'euros (140 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Par ailleurs, le Groupe a accordé des options de vente à ses partenaires majoritaires dans certaines autres sociétés mises en équivalence. Le prix d'exercice des options est fonction de la rentabilité et de la situation financière de la société concernée à la date d'exercice de l'option. Au 31 décembre 2005, la juste valeur de ces options de vente était nulle et l'engagement du Groupe au titre de ces options s'élevait à environ 90 millions d'euros.

Note 25 — Transactions avec les parties liées.

Les principales parties liées sont les entreprises associées, les membres du Comité Exécutif et les membres du conseil d'administration.

— Sociétés associées : Les sociétés associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont mises en équivalence. La liste de ces sociétés figure dans la note 32.

Les transactions avec ces sociétés se font généralement aux conditions normales de marché. Le tableau ci-dessous détaille le montant des transactions réalisées avec les sociétés associées au cours des exercices 2004 et 2005 :

(En millions d'euros)	2004	2005
Produits opérationnels	33	32
Charges opérationnelles	- 8	- 7
Produits financiers	-	-

Le tableau ci-dessous détaille le montant des dettes et créances vis-à-vis des sociétés associées aux 31 décembre 2004 et 2005 :

(En millions d'euros)	2004	2005
Prêts à plus et moins d'un an	5	5
Créances d'exploitation	19	23
Dettes d'exploitation	- 1	-

— Membres du Comité Exécutif et du conseil d'administration : Le montant des rémunérations accordées aux membres du Comité Exécutif du Groupe s'élève à 10,9 millions d'euros en 2005 (8,9 millions d'euros en 2004). Par ailleurs, au 31 décembre 2005, le nombre d'options d'achat d'actions accordées aux membres du Comité Exécutif du Groupe s'élève à 1 947 168.

Le montant total des engagements de retraite accordés aux membres du Comité Executif du Groupe s'élève à 52,8 millions d'euros au 31 décembre 2005. Par ailleurs, le conseil d'administration du 21 juillet 2004 a fixé les conditions d'indemnisation des membres du Comité Exécutif en cas de cessation de leurs mandats ou fonctions. L'indemnité versée correspondrait à une somme égale à deux fois la rémunération brute (fixe, variable et avantage en nature) perçue au cours des 12 derniers mois précédant la date de cessation de fonctions.

Enfin, le montant des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration s'est élevé à 0,3 million d'euros en 2005 et en 2004.

Note 26 - Informations sur le tableau de variation des flux de trésorerie.

— Trésorerie provenant de l'exploitation : Le tableau ci-dessous détaille les autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie :

(En millions d'euros.)	2004	2005
Perte de valeur d'actifs	-	53
(Plus) ou moins-value de cession d'actifs immobilisés et financiers	- 62	- 49
Dotations (reprises) de provisions	- 85	29
Options d'achat d'actions	28	23
Autres	26	14
Total	- 93	70

— Trésorerie provenant des opérations d'investissement : En 2005, les investissements financiers comprennent essentiellement le rachat de 100 % de la société DS Waters LP et de ses engagements financiers, ainsi que les acquisitions décrites en note 2.

Les produits de cession et réalisations d'actifs résultent des opérations décrites en note 2 et sont principalement relatifs à HP Foods et Lea & Perrins (près de 650 millions d'euros), Mahou (plus de 600 millions d'euros) et Italaquae (plus de 80 millions d'euros).

— Variation de la dette nette : Le tableau ci-dessous présente la variation de la dette nette du Groupe :

(En millions d'euros)	Au 31/12/04	Variation globale de la période	Virement à moins d'un an des dettes non courantes	Incidence des variations des taux de change	Autres	Au 31/12/05

Disponibilités	466	57	-	53	-	576
Valeurs mobilières de placement	2 200	210	-	3	-	2 413
Total disponibilités et valeurs mobilières de placement	2 666	267	-	56	-	2 989
Dettes financières courantes	527	- 191	520	20	- 7	869
Dettes financières non courantes	6 677	- 715	- 520	59	191	5 692
Total des dettes financières	7 204	- 906	-	79	184	6 561
Dette nette	4 538	- 1 173	-	23	184	3 572

Les autres variations correspondent essentiellement à la revalorisation des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires.

Note 27 — Obligations contractuelles et engagements hors bilan.

Obligations contractuelles et engagements commerciaux : Le tableau ci-dessous présente les obligations contractuelles du Groupe au 31 décembre 2005 :

Montant des engagements par période							
	Total	2006	2007	2008	2009	2010	2011 et après
Obligations reflétées au bilan :							
Dettes financières							
Dont emprunts obligataires convertibles (1)	70	70	-	-	-	-	-
Dont emprunts bancaires, autres emprunts et fonds de participation	3 427	256	1 303	889	122	142	715
Dont dettes liées aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires (3)	2 626	120	-	-	-	-	2 506
Dont dettes liées à la titrisation de créances	400	400	-	-	-	-	-
Dont dettes liées aux contrats de location financement	38	23	2	2	1	1	9
Total	6 561	869	1 305	891	123	143	3 230
Obligations hors bilan :							
Obligations en matière de contrats de location simple	359	119	71	58	31	20	60
Engagements d'achats de biens et services	464	348	37	22	17	12	28
Engagements liés à des investissements industriels	43	43	-	-	-	-	-
Engagements liés à des investissements financiers	84	73	11	-	-	-	-
Garanties et nantissements donnés	95	77	-	3	-	1	14
Autres	62	25	7	4	3	2	21
Total	1 107	685	126	87	51	35	123
Engagements reçus :							
Lignes de crédit (2)	3 021	217	450	501	1 650	200	3
Garanties et nantissements reçus	54	45	1	-	-	-	8
Autres	53	35	12	2	1	-	3
Total	3 128	297	463	503	1 651	200	14

(1) Comme expliqué en Note 15, le solde de l'emprunt obligataire convertible a été intégralement remboursé le 2 janvier 2006.

(2) Montant total de l'engagement reçu, y compris les montants utilisés au 31 décembre 2005.

(3) Comme expliqué en Note 15, la majorité de ces options est exercisable à tout moment.

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé à acquérir les participations détenues par des tiers, actionnaires dans certaines sociétés non contrôlées par le Groupe, au cas où ceux-ci souhaiteraient exercer leur option de vente. Ces engagements sont décrits dans la note 24.

Enfin, diverses procédures ont été introduites contre la société et ses filiales dans le cadre de la marche normale de leurs affaires, notamment suite à des garanties données lors des cessions intervenues entre 1997 et 2005. Des dommages et intérêts sont demandés dans le cadre de certaines de ces procédures et des provisions sont constituées chaque fois qu'une perte semble probable et quantifiable.

Note 28 - Renseignements par pôle d'activité.

Le Groupe a mis en place une structure constituée principalement de trois Pôles Métiers (Produits Laitiers Frais, Boissons, Biscuits et Produits Céréaliers).

(En millions d'euros.)	2005					
	Produits laitiers frais	Boissons	Biscuits	Total pôles	Eléments centraux non répartis (2)	Total groupe
Chiffre d'affaires des pôles	7 202	3 473	2 369	13 044	-	13 044
Cessions inter pôles	- 18	-	- 2	- 20	-	- 20
Chiffre d'affaires hors Groupe	7 184	3 473	2 367	13 024	-	13 024
Résultat opérationnel courant	1 019	474	343	1 836	- 98	1 738
Résultat opérationnel	1 019	438	347	1 804	- 98	1 706
Résultat des sociétés mises en équivalence	12	- 1	33	44	-	44
Perte de valeur	- 51	- 53	-	- 104	-	- 104
Titres mis en équivalence	662	352	242	1 256	-	1 256
Investissements industriels	306	223	65	594	13	607
Investissements financiers	83	426	49	558	78	636
Dotation aux amortissements	207	172	81	460	18	478
Marge brute d'autofinancement	925	485	305	1 715	1	1 716
Total actif du bilan	4 101	3 696	2 859	10 656	6 069	16 725
Total passif du bilan (1)	1 253	1 387	530	3 170	7 934	11 104

(En millions d'euros.)	2004					
	Produits laitiers frais	Boissons	Biscuits	Total pôles	Eléments centraux non répartis (2)	Total Groupe
Chiffre d'affaires des pôles	6 528	3 202	2 564	12 294	-	12 294
Cessions inter pôles	- 18	- 1	- 2	- 21	-	- 21
Chiffre d'affaires hors Groupe	6 510	3 201	2 562	12 273	-	12 273
Résultat opérationnel courant	917	493	278	1 688	- 80	1 608
Résultat opérationnel	917	493	229	1 639	- 80	1 559
Résultat des sociétés mises en équivalence	48	- 613	15	- 550	-	- 550
Perte de valeur	-	- 608	-	- 608	-	- 608
Titres mis en équivalence	823	990	148	1 961	-	1 961
Investissements industriels	264	150	82	496	24	520
Investissements financiers	24	46	28	98	-	98
Dotation aux amortissements	195	173	92	460	21	481
Marge brute d'autofinancement	806	520	250	1 576	- 2	1 574
Total actif du bilan	3 679	3 877	2 923	10 479	5 600	16 079
Total passif du bilan (1)	1 233	1 286	780	3 299	8 274	11 573

(1) Hors capitaux propres

(2) Les actifs et passifs figurant en éléments centraux non répartis incluent les actifs et passifs détenus en vue de leur cession. Les charges et produits figurant en éléments centraux non répartis correspondent à l'ensemble des charges et produits qui ne sont pas directement affectables aux pôles d'activité.

Note 29 — Répartition géographique de l'activité des pôles.

Les activités du Groupe sont réparties dans trois zones géographiques : l'Europe (qui comprend l'Europe de l'Ouest, l'Europe Centrale et de l'Est), l'Asie (qui inclut la région Pacifique à savoir Nouvelle-Zélande et Australie) et le Reste du Monde (composé du continent américain, de l'Afrique et du Moyen-Orient).

(En millions d'euros)	2005	2004
-----------------------	------	------

	Europe	Asie	Reste du monde	Total	Europe	Asie	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	8 179	2 235	2 610	13 024	8 096	1 965	2 212	12 273
Résultat opérationnel courant	1 266	256	314	1 836	1 209	259	220	1 688
Résultat opérationnel	1 284	256	264	1 804	1 157	259	223	1 639
Résultat des sociétés mises en équivalence	282	40	- 278	44	- 127	23	- 446	- 550
Investissements industriels	311	122	161	594	307	86	103	496
Marge brute d'autofinancement	1 201	247	267	1 715	1 130	266	180	1 576
Total actif du bilan	6 402	2 343	1 911	10 656	6 593	2 001	1 885	10 479

Note 30 — Evénements postérieurs à la clôture.

Comme indiqué en Note 15, le Groupe a procédé au remboursement anticipé du solde de ses obligations convertibles le 2 janvier 2006, pour un montant de 70 millions d'euros.

Le 12 janvier 2006, le Groupe a annoncé la cession de ses activités Sauces en Asie pour un montant de 190 millions d'euros, réalisant ainsi une plus-value supérieure à 100 millions d'euros.

En janvier 2006, les fonds d'investissement auxquels le Groupe avait cédé Galbani en 2002 ont annoncé avoir eux-mêmes cédé leur participation dans la société fromagère italienne. Cette cession rend probable le remboursement, avant son échéance en 2013, du prêt accordé par le Groupe à ces fonds d'investissement (voir note 8).

Note 31 - Passage aux normes IFRS.

En juillet 2002, l'Union Européenne a adopté un règlement imposant à toutes les sociétés européennes dont les titres sont admis sur un marché réglementé de publier, à compter du 1er janvier 2005, leurs comptes consolidés selon le référentiel « IFRS » (« International Financial Reporting Standards ») tel qu'adopté par l'Union Européenne. Afin de répondre à cette obligation, le Groupe a défini une démarche de conversion, laquelle a été mise en [U+x009c]uvre au cours des exercices 2003 et 2004. Cette démarche visait à (i) mettre en place un calendrier de transition, (ii) identifier et chiffrer les principales différences entre les normes comptables françaises et les IFRS, (iii) adapter les systèmes d'information et (iv) former les collaborateurs du Groupe concernés par le passage aux IFRS.

Comme indiqué en note 1, les comptes consolidés de l'exercice 2004, qui avaient été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France, ont été retraités pour les rendre conformes aux normes IFRS. Les retraitements ont été effectués conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, Première adoption des normes internationales d'information financière, en appliquant les normes IAS 32, Instruments Financiers : informations à fournir et présentation et IAS 39, Instruments Financiers : comptabilisation et valorisation dès le 1er janvier 2004.

— Rapprochement des capitaux propres consolidés : Le rapprochement entre les capitaux propres établis selon les normes françaises et les capitaux propres établis selon les IFRS se présente comme suit, au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004 :

(En millions d'euros)	01/01/04	31/12/04
Capitaux propres consolidés selon les normes françaises	4 824	4 577
Ecarts actuariels liés aux engagements de retraite	- 105	- 58
Constatation des impôts différés sur les marques	- 355	- 315
arts de change sur les écarts d'acquisition de la zone euro	- 45	- 44
Valorisation à leur juste valeur des titres non consolidés	69	31
Retraitements des OCEANES	27	19
Instruments financiers dérivés et impact de la méthode du coût amorti	- 9	- 16
Amortissements et pertes de valeur des écarts d'acquisition	-	75
Reclassement des intérêts minoritaires sur actions propres	- 16	- 16
Autres	- 21	- 12
Impact des ajustements ci-dessus sur les impôts différés	21	15
Reclassement des intérêts minoritaires	253	250
Capitaux propres consolidés totaux selon les IFRS	4 643	4 506

— Rapprochement du résultat net consolidé : Le rapprochement entre le résultat net consolidé établi selon les normes françaises et le résultat net consolidé établi selon les normes IFRS, au titre de l'exercice 2004, se présente comme suit :

(En millions d'euros)	2004
Résultat net consolidé selon les normes françaises	506

dont part du Groupe	317
dont part des intérêts minoritaires	189
Amortissement des écarts d'acquisition	92
Perte de valeur complémentaire sur les participations HOD	- 8
Résultat de cession des sociétés Jacobs et Irish Biscuits	79
Charges liées aux options d'achat d'actions	- 28
Charges liées aux engagements de retraite	4
Retraitements liés aux OCEANES	- 7
Impôt différé sur les marques	5
Instruments financiers dérivés et application de la méthode du coût amorti	- 10
Impact des ajustements ci-dessus sur les impôts différés	5
Résultat net consolidé selon les IFRS	638
dont part du Groupe	449
dont part des intérêts minoritaires	189

— Explication des principales différences : Les principales différences entre les normes françaises et les normes IFRS se détaillent comme suit :

A – Différences liées à IFRS 1 – Première adoption des normes internationales d'information financière : La norme IFRS 1 traite des modalités de première application des IFRS. Cette norme offre aux « premiers adoptants » un certain nombre d'exceptions aux principes de totale rétroactivité dans l'application des IFRS. Ces options sont les suivantes :

1 – Regroupements d'entreprises. IFRS 1 offre l'option de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, soit le 1er janvier 2004. Le Groupe a choisi cette option et les acquisitions d'entreprises intervenues avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été retraitées dans le bilan IFRS d'ouverture.

2 – Immobilisations. IFRS 1 offre l'option d'évaluer, à la date de transition, les immobilisations corporelles, les immeubles de placement et certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur, cette dernière étant considérée comme leur coût présumé.

Les principes comptables du Groupe relatifs à la comptabilisation des immobilisations sont similaires à ceux prescrits par les IFRS. Par conséquent, le Groupe considère que la valeur nette comptable de ses immobilisations correspond, au 1er janvier 2004, à ce qu'elle aurait été si le Groupe avait toujours appliqué les IFRS. Le Groupe n'a donc pas choisi l'option de réévaluer les immobilisations à leur juste valeur à la date de transition.

3 – Ecarts actuariels liés aux engagements de retraite. IFRS 1 offre la possibilité de comptabiliser, à la date de transition, tous les écarts actuariels cumulés liés aux régimes de retraite à prestations définies. Le Groupe ayant choisi cette option, il en résulte une augmentation des provisions pour engagements de retraite de 105 millions d'euros au 1er janvier 2004 et de 58 millions d'euros au 31 décembre 2004, ayant pour contrepartie une diminution des capitaux propres du même montant. Par ailleurs, (i) les charges constatées en 2004 au titre des engagements de retraite ont été réduites de 4 millions d'euros, correspondant à l'annulation de l'amortissement des écarts actuariels et (ii) le résultat de cession des sociétés Jacobs (Biscuits – Royaume-Uni) et Irish Biscuits (Biscuits – Irlande) a été augmenté de 36 millions d'euros, correspondant aux écarts actuariels qui ont été intégralement reconnus en contrepartie des capitaux propres au 1er janvier 2004.

Postérieurement au 1er janvier 2004, les gains et pertes actuariels ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre l'engagement et le fonds application de la méthode dite du « corridor ».

4 – Différences de conversion accumulées. Le Groupe a choisi d'opter pour la remise à zéro des différences de conversion accumulées dans les capitaux propres. Ces différences, qui sont générées lors du processus de consolidation d'entités ayant une devise différente de l'euro, représentaient des pertes de change latentes de 1,9 milliard d'euros au 1er janvier 2004.

La remise à zéro des différences de conversion n'a aucun impact sur les capitaux propres totaux du Groupe au 1er janvier 2004. Par ailleurs, seules les différences de conversion générées à compter de cette date transiteront dans le compte de résultat en cas de cession des participations auxquelles elles se rapportent. Ainsi, dans les comptes établis selon les IFRS, le résultat de cession des sociétés Jacobs et Irish Biscuits a été augmenté de 14 millions d'euros, correspondant aux écarts de conversion relatifs à ces sociétés existants à la date de transition.

B – Différences de présentation :

1. Chiffre d'affaires et frais sur ventes. Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les frais de prestations commerciales payés par le Groupe à ses distributeurs sont généralement enregistrés dans les coûts promotionnels, compris dans la rubrique des frais sur ventes. En application d'IAS 18, Produits des activités ordinaires, certains coûts de prestations commerciales, comme les programmes de publicité en coopération avec les distributeurs, les coûts de référencement des nouveaux produits et les actions promotionnelles sur les lieux de vente, viennent en réduction du chiffre d'affaires s'il n'existe pas de service séparable dont la juste valeur puisse être mesurée de manière fiable. Dans les comptes préparés selon les IFRS, le chiffre d'affaires et les frais sur ventes sont par conséquent tous deux diminués d'environ 1 125 millions d'euros en 2004. Ce reclassement n'a pas d'impact sur le résultat opérationnel ni sur le résultat net consolidé.

2. Présentation des éléments exceptionnels. Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les éléments exceptionnels sont exclus du résultat opérationnel et présentés sur une ligne séparée du compte de résultat.

En application d'IAS 1, Présentation des états financiers, les éléments exceptionnels ne peuvent être présentés sur une ligne séparée du compte de résultat. Conformément à la Recommandation N°2004-R 02 du Conseil National de la Comptabilité, certains éléments exceptionnels ont été inclus dans le résultat opérationnel total, sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Le Groupe présente par ailleurs un résultat opérationnel courant excluant la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Cette dernière comprend (i) les plus ou moins-value de cession d'activités et de participations consolidées et (ii) les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris écart d'acquisition) relatifs à des participations consolidées.

Les plus ou moins-value de cession ainsi que les pertes de valeur relatives à des participations mises en équivalence sont présentées sur la ligne « Résultats des sociétés mises en équivalence ». Les plus ou moins-value de cession ainsi que les pertes de valeur relatives à des participations non consolidées sont présentées sur la ligne « Autres produits et charges financiers ».

Par conséquent, les charges exceptionnelles de l'exercice 2004, d'un montant de 105 millions d'euros, ont été reclassées sur la ligne « Autres produits et charges » pour un montant négatif de 82 millions d'euros, sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » pour un montant négatif de 128 millions d'euros et sur la ligne « Autres produits et charges financiers » pour un montant positif de 105 millions d'euros.

3. Présentation du bilan consolidé. Dans les comptes établis selon les normes françaises, le bilan consolidé est présenté dans l'ordre de liquidité des actifs et passifs. En application d'IAS 1, Présentation des états financiers, les actifs et passifs doivent être présentés séparément selon qu'il s'agit d'éléments courants ou non courants.

L'application d'IAS 1 n'a pas d'impact significatif sur la présentation du bilan consolidé du Groupe.

4. Intérêts minoritaires. Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les intérêts minoritaires ne sont pas inclus dans les capitaux propres. En application d'IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels, les intérêts minoritaires ont été reclassés dans les capitaux propres dans le bilan consolidé.

Par ailleurs, dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les options de vente accordées à des actionnaires minoritaires sont traitées comme des engagements hors bilan. Ces options n'affectent pas la présentation bilantielle ni l'évaluation des intérêts minoritaires. En application d'IAS 32 Instruments financiers : informations à fournir et présentation, les intérêts minoritaires détenant des options de vente au Groupe de leur participation doivent être reclassés en dettes financières (Voir paragraphe C.5...)

5. Immobilisations incorporelles. Dans les comptes établis selon les normes françaises, les fonds de commerce constituent des actifs identifiables, lesquels sont reflétés sur la ligne « Autres immobilisations incorporelles nettes » du bilan consolidé.

En application de la norme IAS 38 révisée, Immobilisations incorporelles, les fonds de commerce ne remplissent pas les critères de reconnaissance d'un actif identifiable et doivent donc être assimilés à du goodwill. Le Groupe a ainsi procédé, au 1er janvier 2004, au reclassement de ses fonds de commerce du poste «Autres immobilisations incorporelles nettes» vers le poste «Écarts d'acquisition nets» pour un montant total de 55 millions d'euros.

6. Impôts différés. Dans les comptes établis selon les normes françaises, les impôts différés sont classés au bilan en éléments courants ou non courants en fonction du classement de l'élément au titre duquel l'impôt différé est constaté.

En application de la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, tous les actifs et passifs d'impôts différés doivent être classés en éléments non courants et présentés sur une ligne distincte du bilan consolidé. L'actif net d'impôt différé reclassé d'éléments courants en éléments non courants s'élevait à 80 millions d'euros au 1er janvier 2004 et 55 millions d'euros au 31 décembre 2004.

7. Présentation des actifs et passifs détenus en vue de leur vente et des activités non poursuivies. Dans les comptes établis selon les normes françaises, les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont pas présentés sur une ligne distincte du bilan consolidé.

En application d'IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs et passifs destinés à être cédés doivent être présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé. Par ailleurs, le résultat des activités non poursuivies doit être présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. IFRS 5 définit une activité non poursuivie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité, qui a été cédée ou est détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte. Du fait de l'organisation de ses activités, le Groupe a déterminé que les pôles d'activité et les zones géographiques présentés dans l'information sectorielle (voir Notes 28 et 29) correspondent à la définition des composants donnée par IFRS 5.

Au 31 décembre 2004, les actifs et passifs de la société Italaquae - Boissons – Italie étant détenus en vue de leur vente, ils ont été présentés sur des lignes distinctes du bilan consolidé établi selon les IFRS.

Par ailleurs, le Groupe ayant annoncé au premier semestre 2005 son intention de céder ses activités Sauces, le résultat net de ces activités et leur variation de trésorerie ont été isolés sur des lignes distinctes du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie présentés selon les normes IFRS.

C – Autres différences :

1. Paiements fondés sur des actions. Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les options de souscription ou d'achat d'actions ne sont pas valorisées et n'ont aucun impact sur le compte de résultat consolidé.

En application d'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions, les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés. La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Le Groupe a procédé à la valorisation de l'ensemble des options qui n'étaient pas exercables au 1er janvier 2004, y compris celles attribuées avant le 7 novembre 2002, date à partir de laquelle les attributions d'options doivent être traitées conformément à IFRS 2.

L'application d'IFRS 2 n'a aucun impact sur le bilan consolidé ni sur les capitaux propres du Groupe. Le montant total de la charge constatée en 2004 au titre des options d'achat d'actions s'élève à 28 millions d'euros. Cette charge a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

2. Amortissement des marques et des écarts d'acquisition. Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les marques qui ont été identifiées séparément lors de l'acquisition de sociétés ne sont pas systématiquement amorties et les écarts d'acquisitions sont systématiquement amortis sur une durée qui reflète, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues, les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition. Les marques et les écarts d'acquisitions font l'objet de tests de perte de valeur au moins une fois par an. Un amortissement exceptionnel est comptabilisé lorsque leur valeur recouvrable devient durablement inférieure à leur valeur comptable.

En application d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises et IAS 38 révisé, Immobilisations incorporelles les écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ne doivent plus être amortis mais doivent faire l'objet de tests de perte de valeur au moins une fois par an. Par conséquent, les dotations aux amortissements d'écarts d'acquisition comptabilisées dans le compte de résultat consolidé établi selon les normes françaises (92 millions d'euros en 2004 dont 70 millions d'euros au titre des sociétés consolidées et 22 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence) sont annulées dans les comptes établis selon les IFRS. L'annulation de la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition relatifs aux sociétés The Danone Springs of Eden BV (HOD – Europe) et DS Waters, LP (HOD - Etats-Unis) a été compensée par la constatation d'une perte de valeur complémentaire d'un montant de 8 millions d'euros, afin de ramener la valeur comptable de ces deux participations à leur valeur recouvrable. De même, l'annulation de la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition relatifs aux sociétés Jacobs et Irish Biscuits a été compensée par la diminution du résultat de cession de ces deux sociétés pour un montant de 6 millions d'euros.

Par ailleurs, les principes suivis par le Groupe au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2004 pour réaliser les tests de perte de valeur sur ses actifs sont conformes aux principes énoncés par IAS 36 révisé, Dépréciation d'actifs.

3. Impôts différés sur les marques. En application du paragraphe 313 du Règlement 99-02, les impôts différés sur les marques acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises ne sont pas enregistrés dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises.

La norme IAS 12, Impôts sur le résultat ne prévoit pas une telle exception à la non-reconnaissance des impôts différés sur les marques. A compter du 1er janvier 2004, des impôts différés passifs sont donc comptabilisés au titre de la différence entre les valeurs comptable et fiscale des marques, y compris les marques non amorties. Il en résulte une augmentation des impôts différés passifs à long-terme de 399 millions d'euros au 1er janvier 2004 (dont 355 millions d'euros part du Groupe) et de 360 millions d'euros au 31 décembre 2004 (dont 315 millions d'euros) part du Groupe ayant pour

contrepartie une diminution des capitaux propres totaux du même montant. Par ailleurs, le résultat de cession des sociétés Jacobs et Irish Biscuits a été augmenté de 34 millions d'euros, correspondant aux impôts différés sur les marques de ces deux sociétés qui ont été reconnus au 1er janvier 2004 en contrepartie des capitaux propres.

4. Écarts d'acquisition relatifs à l'acquisition de sociétés étrangères de la zone Euro. Dans les comptes établis selon les normes françaises, les écarts d'acquisition relatifs à l'acquisition de sociétés étrangères de la zone Euro (préalablement au passage à l'euro) ont été convertis en euros sur la base des cours de change historiques.

En application d'IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères, les écarts d'acquisition auraient dû être convertis en euros sur la base des cours de change de fin de période. L'écart dans la valorisation des écarts d'acquisition résultant de l'application de ces différents cours de change a été reflété en réduction de la valeur des écarts d'acquisition au 1er janvier 2004 pour un montant de 45 millions d'euros. Il en résulte une diminution des capitaux propres d'un montant identique.

5. Options de vente accordées à des actionnaires minoritaires. Le Groupe s'est engagé à acquérir les participations détenues par des tiers, actionnaires dans certaines filiales consolidées du Groupe, au cas où ceux-ci souhaiteraient exercer leur option de vente. Ces options étant traitées comme des engagements hors bilan dans les comptes établis selon les normes françaises, elles ne sont pas reflétées dans le bilan consolidé, à l'exception des pertes latentes jugées durables qui font l'objet d'une provision pour risques et charges.

IAS 32 Instruments financiers : informations à fournir et présentation, prescrit que, lorsque des actionnaires minoritaires disposent d'options de vente de leur participation, leur quote-part dans l'actif net des filiales doit être reclassee du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes financières dans le bilan consolidé, cette dette financière devant être mesurée au prix d'exercice de l'option.

En l'état actuel des normes et des interprétations existantes, il existe une incertitude quant à l'affectation, au bilan consolidé, du différentiel entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur historique des intérêts minoritaires qui doivent être reclassés en dettes financières. En l'absence de précisions de l'IFRIC, le Groupe a choisi de présenter ce différentiel en augmentation des écarts d'acquisition, ces derniers étant ajustés à la fin de chaque période en fonction de l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires. Ce traitement permet, selon le Groupe, de mieux refléter la réalité économique des transactions. Il pourrait cependant devoir être modifié si une norme ou une interprétation venait le remettre en cause.

L'application de ce traitement conduit à enregistrer une réduction des intérêts minoritaires de respectivement 405 millions d'euros et 422 millions d'euros, une augmentation des dettes financières de respectivement 2 018 millions d'euros et 2 440 millions d'euros, une augmentation des écarts d'acquisition de respectivement 1 596 millions d'euros et 2 002 millions d'euros, au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004. Par ailleurs, les capitaux propres sont diminués de 16 millions d'euros au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004, correspondant à la quote-part des intérêts minoritaires dans les actions propres. Ce traitement n'a aucun effet sur le résultat net consolidé.

Comme indiqué dans le paragraphe 8. ci-dessous, les options de vente accordées à des partenaires du Groupe dans des sociétés mises en équivalence sont mesurées à leur juste valeur et enregistrées dans le bilan consolidé. A la différence des options accordées à des actionnaires minoritaires, le prix d'exercice des options accordées à des partenaires dans des sociétés mises en équivalence ne doit pas être reflété en dettes financières dans le bilan consolidé.

6. Valeurs mobilières de placement et titres de participation. Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les valeurs mobilières de placement et les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur recouvrable devient durablement inférieure à leur valeur comptable.

En application d'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, les valeurs mobilières de placement et les titres de participation sont classés dans quatre catégories : actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat, titres que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance (« held-to-maturity investments »), titres disponibles à la vente (« available for sale securities ») et prêts et créances (« loans and receivables »). Dans les comptes établis selon les IFRS, les titres de participation non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente et sont donc valorisés à leur valeur recouvrable, les gains et pertes latents étant enregistrés dans les capitaux propres, à l'exception des pertes latentes jugées durables qui sont enregistrées dans le compte de résultat. Au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004, l'écart positif entre la valeur comptable des titres et leur valeur recouvrable s'élevait respectivement à 69 millions d'euros et 31 millions d'euros.

7. Obligations convertibles ou échangeables en actions (« OCEANEs »). Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les OCEANEs sont intégralement reflétées dans le poste « Emprunts obligataires convertibles » du bilan consolidé, l'option de conversion ne faisant pas l'objet d'une comptabilisation séparée de celle de l'emprunt hôte.

En application d'IAS 32, Instruments financiers : informations à fournir et présentation, lorsqu'un instrument financier comprend différentes composantes (instruments financiers dits « hybrides »), l'émetteur doit classer ces différentes composantes séparément selon qu'elles ont des caractéristiques de dettes ou de capitaux propres. Ainsi, les options permettant au porteur de convertir une dette en instruments de capitaux propres de l'émetteur doivent-elles être classées en capitaux propres dans le bilan consolidé. L'allocation du montant nominal de l'instrument entre les différentes composantes doit être effectuée à l'émission, la valeur de la composante capitaux propres étant calculée par différence entre le montant nominal et la composante dette. Cette dernière correspond, à l'émission, à la valeur de marché d'une dette sans option de conversion ayant des caractéristiques identiques.

L'application rétrospective d'IAS 32 aux OCEANEs émises par le Groupe en juin 2001 a un impact positif avant impôt de respectivement 27 millions d'euros et 19 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés au 1er janvier 2004 et 31 décembre 2004. Par ailleurs, les charges financières constatées au titre des OCEANEs, et calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont accrues de 7 millions d'euros en 2004.

8. Instruments financiers dérivés et application de la méthode du coût amorti. Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les instruments dérivés de taux d'intérêt et de change qualifiés de couverture sont reflétés comme des éléments hors bilan. Les pertes ou gains sur ces instruments dérivés sont différés jusqu'au moment où l'élément couvert est lui-même enregistré dans le compte de résultat. Par ailleurs, les actifs et passifs financiers portant intérêt sont reflétés au bilan consolidé à leur valeur historique, après prise en compte, éventuellement, d'une provision pour perte de valeur sur les actifs. Les produits et charges financiers relatifs à ces actifs et passifs sont calculés sur la base de leur taux d'intérêt facial, les frais d'émission encourus étant inscrits à l'actif du bilan et amorti sur la durée de vie des instruments.

En application d'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, tous les instruments dérivés doivent être reflétés au bilan à leur juste valeur. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement en résultat. Par ailleurs, IAS 39 requiert que certains actifs et passifs financiers soient comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004, l'enregistrement au bilan des instruments financiers dérivés à leur juste valeur et l'application de la méthode du coût amorti ont un impact avant impôt négatif de, respectivement, 9 millions et 16 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés. La charge avant impôt constatée au titre des instruments financiers dérivés et de l'application de la méthode du coût amorti s'élève à 10 millions d'euros en 2004. Par ailleurs, dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les options de vente accordées à des partenaires du Groupe dans des sociétés mises en équivalence sont reflétées comme des engagements hors bilan et ne sont donc pas inscrites dans le bilan consolidé.

En application d'IAS 39, ces options de vente sont reflétées au bilan consolidé à leur juste valeur, les variations de juste valeur d'une période à l'autre étant enregistrées dans le compte de résultat. Au 1er janvier 2004, la juste valeur des options de vente était nulle. Au 31 décembre 2004, la juste valeur

des options était nulle, à l'exception de l'option relative à la participation minoritaire du Groupe dans DS Waters, LP, laquelle a fait l'objet d'une provision pour risque d'un montant d'environ 150 millions d'euros dans les comptes établis selon les normes françaises.

9. Programme de cession de créances commerciales. En 2001, le Groupe a mis en place un programme de cession sans recours de créances commerciales à un Fonds Commun de Créances (« FCC » - voir note 15). Dans la mesure où le Groupe ne dispose pas des pouvoirs de décision et de gestion du FCC, ce dernier n'est pas consolidé dans les comptes établis selon les normes françaises. De ce fait, les créances cédées ne figurent plus à l'actif des bilans consolidés établis au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004. En application de l'Interprétation SIC 12, Consolidation—Entités ad hoc, le FCC doit être consolidé dans les comptes du Groupe dans la mesure où le Groupe conserve la majorité des risques et avantages liés aux activités de ce dernier. La consolidation du FCC se traduit par le maintien au bilan des créances cédées et la reconnaissance d'une dette financière correspondant aux parts émises par le Fonds. Au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004, le montant des créances cédées nettes du dépôt de garantie s'élevait respectivement à 667 millions d'euros et 703 millions d'euros.

— Compte de résultat et bilan : Le tableau ci-dessous présente un rapprochement au titre de l'exercice 2004 entre le compte de résultat consolidé établi selon les normes françaises et le compte de résultat consolidé établi selon les IFRS :

(En millions d'euros)	Selon les normes françaises	Retraitements IFRS	Selon les IFRS
Chiffre d'affaires net	13 700	- 1 427	12 273
Coûts des produits vendus	- 6 369	146	- 6 223
Frais sur vente	- 4 294	1 186	- 3 108
Frais généraux	- 997	21	- 976
Frais de recherche et développement	- 131	2	- 129
Autres produits et charges	- 204	- 25	- 229
Résultat opérationnel courant	1 705	- 97	1 608
Autres produits et charges opérationnels	-	- 49	- 49
Résultat opérationnel	1 705	- 146	1 559
Eléments exceptionnels	- 105	105	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	54	1	55
Coûts de l'endettement financier brut	- 140	- 9	- 149
Coût de l'endettement financier net	- 86	- 8	- 94
Autres produits et charges financiers	13	91	104
Résultat avant impôt	1 527	42	1 569
Impôts sur les bénéfices	- 457	29	- 428
Résultat des sociétés intégrées	1 070	71	1 141
Résultats des sociétés mises en équivalence	- 564	14	- 550
Résultat net avant résultat des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	506	85	591
Résultat net d'impôt des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	-	47	47
Résultat net	506	132	638
Part du Groupe	317	132	449
Part des intérêts minoritaires	189	-	189
Bénéfice net part du Groupe par action	1,26	-	1,79
Bénéfice net part du Groupe dilué par action	1,25	-	1,79

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement entre le résultat opérationnel établi selon les normes françaises et le résultat opérationnel établi selon les IFRS au titre de l'exercice 2004 :

	(En millions d'euros)
Résultat opérationnel selon les normes françaises	1 705
Amortissement des écarts d'acquisition	70
Pertes de valeur d'actifs	- 17
Charges de restructuration et d'intégration	- 62
Charges liées aux options d'achat d'actions	- 28
Charges liées aux engagements de retraite	4
Instruments financiers dérivés	4

Résultat opérationnel des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	- 66
Autres	- 2
Résultat opérationnel courant selon les IFRS	1 608
Résultat de cession de sociétés consolidées	- 49
Résultat opérationnel selon les IFRS	1 559

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre le bilan consolidé établi selon les normes françaises et le bilan consolidé établi selon les IFRS au 31 décembre 2004 :

(En millions d'euros)	Selon les normes françaises	Retraitements IFRS	Selon les IFRS
Actif :			
Marques	1 147	9	1 156
Autres immobilisations incorporelles nettes	253	- 56	197
Écarts d'acquisition nets	1 817	2 030	3 847
Immobilisations incorporelles nettes	3 217	1 983	5 200
Immobilisations corporelles nettes	2 682	- 46	2 636
Titres mis en équivalence	1 948	13	1 961
Titres de participation	213	31	244
Prêts à plus d'un an	316	- 4	312
Autres immobilisations financières	198	-	198
Impôts différés	-	101	101
Actifs non courants	8 574	2 078	10 652
Stocks	603	- 6	597
Clients et comptes rattachés	764	662	1 426
Autres comptes débiteurs	554	8	562
Prêts à moins d'un an	40	—	40
Valeurs mobilières de placement	2 200	-	2 200
Disponibilités	466	-	466
Actifs détenus en vue de leur cession	-	136	136
Actifs courants	4 627	800	5 427
Total de l'actif	13 201	2 878	16 079
Passif :			
Capital	134	-	134
Primes	218	41	259
Bénéfices accumulés	7 122	- 2 272	4 850
Différences de conversion	- 1 995	1 898	- 97
Actions propres	- 902	- 16	- 918
Résultats enregistrés directement en capitaux propres	-	28	28
Capitaux propres (part du Groupe)	4 577	- 321	4 256
Intérêts minoritaires	717	- 467	250
Capitaux propres	5 294	- 788	4 506
Dettes financières non courantes	3 614	3 063	6 677
Provisions pour retraites	277	51	328
Impôts différés	35	388	423
Autres dettes non courantes	368	- 4	364
Passifs non courants	4 294	3 498	7 792
Fournisseurs et comptes rattachés	1 659	- 27	1 632

Autres comptes créditeurs	1 517	33	1 550
Dettes financières courantes	437	90	527
Passifs détenus en vue de leur cession	-	72	72
Passifs courants	3 613	168	3 781
Total du passif	13 201	2 878	16 079

— Tableau des flux de trésorerie et endettement financier net : Les différences dans les modalités d'établissement du tableau des flux de trésorerie selon les normes IFRS et selon les normes françaises sont peu significatives.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre l'endettement financier net présenté dans les comptes établis selon les normes françaises et l'endettement financier net calculé selon les normes IFRS :

(En millions d'euros)	Au 01/01/04	Variation	Au 31/12/04
Endettement financier net selon les normes françaises	2 692	- 1 307	1 385
Options de vente accordées aux intérêts minoritaires	2 018	422	2 440
Impact de la titrisation	667	36	703
Impact des OCEANEs	- 29	10	- 19
Impacts liés aux instruments financiers dérivés et à l'application de la méthode du coût amorti	17	6	23
Autres	6	-	6
Endettement financier net selon les normes IFRS	5 371	- 833	4 538

Note 32 - Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2005.

En 2005, sur 170 sociétés consolidées (173 en 2004), 149 font l'objet d'une intégration globale (146 en 2004) et 21 d'une mise en équivalence (27 en 2004).

— Sociétés consolidées par intégration globale pour la première fois en 2005 :

- Al Safi Danone Company – consolidée par mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2005
- Danone Biscuits Algérie
- Danone Finance Irlande
- Danone - Grèce
- Danone Naya - Canada
- Danone - Slovénie
- Feddian
- Holding Européenne de Boissons
- King Silver Investment
- Produits Laitiers Frais Est Europe
- Produits Laitiers Frais Nord Europe
- Produits Laitiers Frais Sud Europe
- DS Waters, LP (mise en équivalence jusqu'au 30 novembre 2005 – actifs cédés)
- Société consolidée par mise en équivalence pour la première fois en 2005 :
- Bagley LatinoAmerica (Biscuits)

Sociétés qui ne sont plus consolidées ou mises en équivalence au 31 décembre 2005

- CCDA Waters, cédée
- Delta Dairy, cédée
- Galletas Noël, cédée
- HP Foods, cédée
- Italaquae, cédée
- Italaquae Finanzaria, fusion-absorption dans Sifit
- Lea & Perrins, cédée
- Mahou, cédée
- Naturfruit, fusionnée avec Volvic
- Pingouin, cédée
- Prospect Participacoes, fusionnée avec Danone Brésil
- SCIA, fusion-absorption dans Sifit
- Setec / Sobelpar, liquidées
- Danone Argentina (Biscuits) (*)
- Tricamp (*)
- Tricamp Galletas (*)

(*) apportées à la société Bagley LatinoAmerica (mises en équivalence au 1^{er} janvier 2005).

— Sociétés consolidées par intégration globale :

Sociétés	Pays	Pourcentages	
		Contrôle	Intérêts

	France	Société -mère	
Groupe Danone			
Produits Laitiers Frais			
Bledina	France	100,00	100,00
Danone(2)	France	100,00	100,00
Danone	Allemagne	100,00	100,00
Danone	Autriche	100,00	100,00
Danone	Belgique	100,00	100,00
Danone Serdika	Bulgarie	100,00	100,00
Danone(2)	Espagne	56,33	56,33
Danone Canaries (Iltesa)	Espagne	78,51	44,22
Danone Finland	Finlande	100,00	100,00
Danone	Grèce	100,00	100,00
Danone	Hongrie	100,00	100,00
Danone	Irlande	100,00	100,00
Danone	Italie	100,00	100,00
Danone Nederland	Pays-Bas	100,00	100,00
Danone	Pologne	100,00	100,00
Danone Portugal	Portugal	95,66	54,38
Danone	République Tchèque	98,30	98,30
Danone	Roumanie	65,00	65,00
Danone	Royaume-Uni	100,00	100,00
Danone industria	Russie	70,00	70,00
Danone volga	Russie	90,78	63,54
Danone	Slovaquie	100,00	100,00
Danone	Slovénie	100,00	100,00
Danone	Suède	100,00	100,00
Danone tikvesli	Turquie	100,00	100,00
Danone	Ukraine	100,00	100,00
Danone - clover	Afrique du Sud	55,00	55,00
Alsafi danone company	Arabie Saoudite	50,00	50,10
Danone Argentina (1)	Argentine	99,45	99,45
Danone	Brésil	100,00	100,00
Danone Canada delisle	Canada	100,00	100,00
The Dannon company	Etats-Unis	100,00	100,00
Stonyfield farm	Etats-Unis	82,08	82,08
Danone de Mexico	Mexique	100,00	100,00
Pt Danone dairy Indonesia	Indonésie	100,00	96,78

Boissons			
Sa des Eaux Minerales d'Evian	France	100,00	100,00
Seat (Sté d'Exploitation d'Activités Touristiques)	France	99,86	99,86
SMDA — Sources du Mont Dore en Auvergne	France	100,00	100,00
Société des Eaux du Mont Roucous	France	100,00	100,00
Volvic	France	100,00	100,00
Danone Waters Deutschland	Allemagne	100,00	100,00
Danone Water Brands Benelux	Belgique	100,00	100,00

Aguas De Lanjaron	Espagne	95,00	78,75
Font Vella	Espagne	94,26	78,01
Zywiec Zdroj	Pologne	100,00	100,00
Danone Waters - Uk & Ireland	Royaume-Uni	100,00	100,00
Evian Volvic Suisse	Suisse	100,00	100,00
Danone Hayat	Turquie	100,00	100,00
Aguas Danone De Argentina	Argentine	100,00	100,00
Danone Argentina (1)	Argentine	99,45	99,45
Danone Naya	Canada	100,00	100,00
Danone Waters Of Canada	Canada	100,00	100,00
Great Brands Of Europe	Etats-Unis	100,00	100,00
Bonafont (2)	Mexique	100,00	100,00
Salus (2)	Uruguay	58,37	58,37
Frucor Beverages	Australie	100,00	96,78
Aquarius	Chine	50,00	48,39
Robust Drinking Water (2)	Chine	92,00	89,04
Robust (2)	Chine	92,00	89,04
Shenzhen Health Drinks (2)	Chine	100,00	96,78
Wahaha (2)	Chine	51,00	49,36
Aqua (Pt Tirta Investama) (2)	Indonésie	74,00	71,62
Frucor	Nouvelle-Zélande	100,00	96,78
Biscuits			
Compagnie Financiere Belin	France	100,00	100,00
DIB Antilles Guyane	France	100,00	100,00
DIB Ocean Indien	France	100,00	100,00
Générale Biscuit Glico France	France	50,00	50,00
Lu France	France	100,00	100,00
Lu Snack Foods	Allemagne	100,00	100,00
Lu Belgie (GB Belgie)	Belgique	100,00	100,00
Lu Nordic (2)	Danemark	100,00	100,00
Lu Biscuits	Espagne	100,00	100,00
Lu Suomi	Finlande	100,00	100,00
Papadopoulos	Grèce	60,00	60,00
Lu Gyori (Gyori Keksz)	Hongrie	100,00	100,00
Saiwa	Italie	100,00	100,00
Lu Nederland (GB Nederland)	Pays-Bas	100,00	100,00
Lu Polska	Pologne	75,00	75,00
Opavia — Lu	République Tchèque	100,00	100,00
Bolshevik	Russie	76,42	76,42
Chock And Rolls	Russie	100,00	76,42
Danone Biscuits	Algérie	51,00	51,00
Danone Mashreq	Egypte	99,97	99 ,97
Jiangmen Danone Biscuits	Chine	100,00	96,78
Shanghai Danone Biscuits Foods	Chine	90,00	87,10
Suzhou Co Ltd	Chine	100,00	96,78
Britannia Industries (2)	Inde	50,95	24,66
Danone Biscuits Indonesia	Indonésie	100,00	96,78
Danone Biscuits Manufacturing	Malaisie	100,00	96,78

Danone Marketing (Malaysia)	Malaisie	100,00	96,78
Danone Snacks Manufacturing	Malaisie	100,00	96,78
Danone Marketing Singapore	Singapour	100,00	96,78
Activités arrêtées, cédées ou en cours de cession			
Amoy Food Limited	Chine	100,00	96,78
Shanghai Amoy Foods	Chine	60,00	58,07
Griffin's Foods	Nouvelle-Zélande	100,00	96,78
Sociétés holdings et financières			
Alfabanque	France	100,00	100,00
Bialim	France	100,00	100,00
Blanrim	France	100,00	100,00
Compagnie Gervais Danone	France	100,00	100,00
Danone Finance	France	100,00	100,00
Danone Vitapole	France	100,00	100,00
Finalim III	France	100,00	100,00
Finalim IV	France	100,00	100,00
Gaap	France	100,00	100,00
Générale Biscuit	France	100,00	100,00
Holding Européenne de Boissons	France	100,00	100,00
Ingetec	France	100,00	100,00
Lodahlim France	France	100,00	100,00
PLF Est Europe	France	100,00	100,00
PLF Nord Europe	France	100,00	100,00
PLF Sud Europe	France	100,00	100,00
Danone Holding	Allemagne	100,00	100,00
Danone Pensions Management	Allemagne	100,00	100,00
Danone Finance Benelux	Belgique	100,00	100,00
Mecaniver	Belgique	100,00	100,00
Danone Danemark	Danemark	100,00	100,00
Tricamp Lacteos	Espagne	100,00	100,00
Danone Finance Irlande	Irlande	100,00	100,00
Roncevaux	Italie	100,00	100,00
Sifit	Italie	100,00	100,00
Danone Re	Luxembourg	100,00	100,00
Danone Finance Netherlands	Pays-Bas	100,00	100,00
Lodahlim	Pays-Bas	100,00	100,00
Selba Holding	Pays-Bas	100,00	100,00
Selba Nederland	Pays-Bas	100,00	100,00
Abih	Royaume-Uni	50,00	48,39
Abil	Royaume-Uni	100,00	48,39
Britannia Brands	Royaume-Uni	100,00	96,78
Danone Holdings Uk	Royaume-Uni	100,00	100,00
Danone Foods	Etats-Unis	100,00	100,00
Danone Holdings	Etats-Unis	100,00	100,00
Danone Waters Holdings Inc	Etats-Unis	100,00	100,00
Ds Waters LP	Etats-Unis	100,00	100,00
Danone Holding de Mexico	Mexique	100,00	100,00
Asia Host	Chine	100,00	96,78

Shanghai Danone Consulting	Chine	100,00	96,78
Bannatyne/Dowbiggin/Nacupa/Spargo/Valletort	Singapour	50,00	48,39
BHPL	Singapour	100,00	100,00
Calvon	Singapour	100,00	96,78
Danone Asia	Singapour	96,78	96,78
Danone Asia Holdings	Singapour	100,00	96,78
Danone Dairy Investments Indonesia	Singapour	100,00	96,78
Feddian	Singapour	100,00	96,78
Festine	Singapour	100,00	96,78
Jinja Investments	Singapour	100,00	96,78
King Silver	Singapour	100,00	96,78
Kuan / Britannia Brands Kuan	Singapour	100,00	96,78
Myen	Singapour	100,00	96,78
Novalc	Singapour	100,00	96,78
Danone Holding New Zealand	Nouvelle-Zélande	100,00	96,

1. Appartiennent à la même entité juridique en Argentine.

2. Ensemble des entités juridiques constituant la société consolidée

— Sociétés consolidées par mise en équivalence :

Société	Pays	Pourcentages	
		Contrôle du groupe	Intérêts
Produits Laitiers Frais			
Bakoma	Pologne	18,15	52,43
Clover Danone Beverages	Afrique du Sud	39,46	39,46
Danone Djurdjura Algérie	Algérie	50,00	51,00
Strauss Dairy	Israël	20,00	20,00
Centrale Laitière	Maroc	29,22	29,22
Stial / Socoges	Tunisie	50,00	50,00
Calpis Ajinomoto Danone	Japon	50,00	50,00
YAKULT HONSHA (2)	Japon	20,02	19,37
Boissons			
Dasanbe Agua Mineral Natural	Espagne	50,00	50,00
Magyarviz	Hongrie	50,00	50,00
The Danone Springs Of Eden BV (2)	Pays-Bas	50,00	66,65
Polska Woda	Pologne	50,00	50,00
Soherma	Maroc	30,00	30,00
Bonafont Garrafones Y Servicios	Mexique	50,00	50,00
Pureza Aga	Mexique	50,00	50,00
Kirin Mc Danone Waters	Japon	25,00	25,00
Biscuits			
griesson-de beukelaer	Allemagne	40,00	40,00
Bagley Latinoamerica (2)	Espagne	49,00	49,00
Bimo	Maroc	50,00	50,00
Sotubi	Tunisie	49,00	49,00

Continental Biscuits Pakistan	Pakistan	49,49	47,90
-------------------------------	----------	-------	-------

0603380